

Eidgenössische Fachhochschulkommission	EFHK
Commission fédérale des hautes écoles spécialisées	CFHES
Commissione federale delle scuole universitarie professionali	CFSUP
Commissiun federala dallas scuolas otas professiunalas	CFSOP

EVALUATION DES CONCEPTS DES FILIERES DE BACHELOR DANS LES HAUTES ECOLES SPECIALISEES (ECFB)

Rapport de la CFHES du 9 mai 2006

Editeur : Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES)

Auteurs : *Institut für Wirtschaftspädagogik*, Université de St-Gall
Prof. Dieter Euler, Prof. Karl Wilbers
(direction du projet évaluation des concepts)

**Conseillers
rédactionnels :** Bernard Gertsch (responsable suppléant du projet), Chantal
Haunreiter (responsable du secrétariat), pour la version originale
Jean-Pierre Schaller, pour la version française
Nicoletta Gullin, pour la version italienne

Texte original : en allemand

Avant-propos

Une fois terminée, la Peer Review 2002 a permis d'avoir un aperçu de la qualité de l'enseignement dans les hautes écoles spécialisées (HES) pour toute la Suisse. L'évaluation de plus de 220 filières d'études sanctionnées par un diplôme a été une étape décisive en matière d'assurance qualité.

Mais comment devait-on accompagner le lancement de certaines filières bachelor planifié pour le semestre d'hiver 2005/2006? Refaire la Peer Review dans un laps de temps aussi court n'aurait pas eu de sens. Il fallait en outre se garder de préjuger de l'accréditation prévue dans le cadre de l'art. 17, let. a, de la loi révisée sur les hautes écoles spécialisées.

En comité restreint, j'ai proposé de mener une *Evaluation des concepts* – une vérification destinée à évaluer la mise en œuvre du processus de Bologne en prenant volontairement de la distance tout en considérant à nouveau l'ensemble du territoire. Madame la professeure Margrit Stamm s'est beaucoup investie dans la phase de préparation et elle a su garder en permanence une vue d'ensemble du projet. Monsieur Fredy Sidler a réussi à promouvoir cette idée auprès des structures les plus concernées, notamment la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées, et à obtenir une participation totale – malgré le caractère facultatif de cette démarche. Le Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP a également été convaincu. Et je tiens également à remercier notre collègue, Madame Madeleine Salzmännli, de son précieux soutien.

La Commission fédérale des hautes écoles spécialisées remercie les organes responsables et les HES de leur engagement dans cette entreprise. Leur confiance et leurs efforts ont permis au bout du compte d'arriver au résultat souhaité. L'évaluation des concepts a donc servi à remplir – juste à temps – une mission nationale essentielle.

Notre propre organisation de projet placée sous la houlette du directeur de projet, Monsieur Dieter Euler, et de son suppléant, Monsieur Bernard Gertsch, a fait un travail exceptionnel. Le projet a été achevé dans les délais et son coût n'a pas dépassé ce qui était prévu.

Comme tout exercice de ce genre, l'évaluation des concepts fait apparaître des problèmes d'organisation, de didactique et de contenu. Il appartient maintenant aux organes responsables et aux directions des hautes écoles de les résoudre. Reste que le processus de positionnement qui est, en fin de compte, le but de cette démarche doit être mené de manière autonome par les écoles elles-mêmes. Il est temps – justement parce que l'« Evaluation des concepts des filières bachelor » est une réussite – que l'administration et les conseillers délèguent cette initiative à ceux qui sont en première ligne sur le front de l'enseignement, de la R&D et des prestations aux tiers.

Interlaken, le 9 mai 2006

S. Bieri, président CFHES

Table des matières

1	Management summary	5
2	Le projet « Evaluation des concepts des filières de bachelor dans les hautes écoles spécialisées » (ECFB).....	7
2.1	Le dispositif d'évaluation des concepts	7
2.2	Les participants au projet et leur interaction	10
3	L'état de développement des hautes écoles spécialisées à la lumière de l'évaluation des concepts	14
3.1	Aperçu : évaluation descriptive des concepts	14
3.2	L'état de développement des hautes écoles spécialisées à la lumière des indicateurs de l'évaluation des concepts	15
4	Perspective globale : appréciation de l'évaluation des concepts du point de vue des participants au projet	19
5	Actions requises et questions connexes	23
6	Annexe	30
6.1	Liste des abréviations.....	30
6.2	Gros plan sur les différents cycles.....	31
6.2.1	Les concepts et leur évaluation au cours du premier cycle.....	31
6.2.2	Les concepts et leur évaluation au cours du deuxième cycle	35
6.2.3	Les concepts et leur évaluation au cours du troisième cycle.....	39
6.2.4	Les concepts et leur évaluation au cours du quatrième cycle	42
6.3	Gros plan sur différents domaines d'études.....	45
6.3.1	Domaine de la technique et de la technologie de l'information (47 concepts).....	45
6.3.2	Domaine de l'architecture, de la construction et de la planification (22 concepts)	46
6.3.3	Domaine de la chimie et des sciences de la vie (10 concepts).....	47
6.3.4	Domaine de l'agriculture et l'économie forestière (3 concepts)	48
6.3.5	Domaine de l'économie et des services (35 concepts).....	49
6.3.6	Domaine du design (18 concepts)	50
6.3.7	Domaine de la santé (15 concepts).....	51
6.3.8	Domaine du travail social (13 concepts).....	52
6.3.9	Domaine de la musique, des arts de la scène et des autres arts (20 concepts)	53
6.3.10	Domaine de la psychologie appliquée (2 concepts).....	54
6.3.11	Domaine de la linguistique appliquée (1 concept).....	55
6.4	Principaux outils de l'évaluation des concepts.....	56
6.4.1	Structure à l'intention des responsables de filières d'études pour la soumission des concepts	56
6.4.2	Guide à l'intention des expertes et des experts.....	62
6.4.3	Complément au guide à l'intention des experts	66
6.4.4	Aperçu détaillé des tâches de la direction du projet et des suppléants	67
6.4.5	Enquête auprès des responsables de filière.....	68
6.4.6	Schéma du feed-back aux HES.....	71
6.4.7	Remarques de la CFHES/de l'OFFT en matière de gouvernance.....	73
6.4.8	Liste des concepts de bachelor déposés par HES	76

1 Management summary

L'**objectif** de l'évaluation des concepts consiste à offrir un soutien professionnel aux hautes écoles spécialisées dans la procédure en cours d'adaptation de leurs filières d'études à la nouvelle structure définie dans ce que l'on a appelé la « réforme de Bologne ». L'évaluation des concepts est une évaluation formative, cela signifie qu'elle propose surtout des informations pour des programmes encore en phase d'élaboration ou d'implémentation ou des programmes en cours, qui doivent être améliorés. Dès la phase conceptuelle, les hautes écoles spécialisées reçoivent des experts des indications ciblées dans le cadre d'une évaluation formative qui, d'une part, les confortent dans leurs propres réflexions et d'autre part leur apportent des suggestions pour continuer à développer les concepts. Dans une évaluation des concepts de ce type, effectuée en cours de développement, il est notamment primordial que les feed-back parviennent aux responsables « en temps réel ».

Le volume considérable de 190 concepts, associé à un calendrier serré, justifie le choix de cet outil qu'est l'évaluation de concepts. Dans le même temps, des **limites immanentes** sont liées à cette approche choisie en connaissance de cause: les visites sur site ne sont pas possibles, le volume des documents servant de base à l'évaluation doit être limité, les experts doivent fonder leur jugement exclusivement sur la documentation et ne peuvent recourir à des processus discursifs pour différencier ou valider leur jugement. Ces aspects fondamentaux doivent être pris en considération lorsqu'on considère la procédure et des résultats de l'évaluation des concepts.

Du point de vue de la direction du projet, il fallait garantir dans ce contexte une exploitation maximale des potentiels de cette forme d'évaluation. Cela a pu être réalisé grâce à **l'élaboration d'une procédure en plusieurs étapes**, avec l'intégration de « checks and balances », qui est constamment mise en œuvre et contrôlée en cours d'évolution (voir la figure 3 dans le chapitre 2.1). Les principaux axes de la réforme de Bologne ont été intégrés dans la phase de planification et ils ont été concrétisés par un total de neuf **indicateurs** et rendus opérationnels (voir figure 1 dans le chapitre 2.1).

Pour les quatre délais de dépôt de l'évaluation des concepts, un total de 190 concepts a été déposé et examiné par les experts. Ils se répartissent dans les domaines suivants : technique (84), économie (35), design (18), santé (15), travail social (16), arts (22). Au cours du premier cycle (15.11.2004), 63 concepts, essentiellement issus des domaines de la technique et de l'économie, ont été évalués. Au cours du deuxième cycle (15.01.2005), 41 concepts, davantage répartis sur les différents domaines d'études, ont été déposés. Au cours du troisième cycle (01.03.2005), 37 concepts, provenant principalement du domaine des arts, ont été déposés. Au cours du quatrième cycle (15.11.2005), 49 concepts ont été déposés, parmi lesquels, pour la première fois, des concepts du domaine « santé ». Même si la participation des hautes écoles spécialisées à cette procédure d'évaluation de concepts se faisait sur une base volontaire, il est réjouissant de constater que toutes les hautes écoles spécialisées ont participé, avec en règle générale toutes leurs filières d'études.

Les concepts déposés illustrent globalement un processus de restructuration largement établi et résolument entrepris dans les hautes écoles spécialisées. Le nombre élevé de concepts déposés démontre que les hautes écoles spécialisées abordent les défis de façon différenciée, engagée et compétente.

Malgré cette orientation fondamentalement positive, il convient de souligner que le processus de transformation se trouve encore dans sa phase initiale, et n'est en aucun cas terminé. D'une part, les travaux en sont normalement encore au **stade de la programmation**, c'est-à-dire qu'une nouvelle réalité doit encore être mise en œuvre. D'autre part, sur la base des évaluations des experts et pour bon nombre des filières d'études déposées, certains **axes spécifiques** peuvent être identifiés sur lesquels des activités importantes s'imposent, visant à **développer davantage les concepts**. Dans le cinquième chapitre, de nombreuses mesures concrètes sont proposées pour continuer à soutenir le processus, sur la base des axes identifiés. En résumé : la réforme se trouve en

bonne voie. Elle va dans le bon sens; il reste cependant encore un potentiel de développement et d'optimisation non négligeable.

Le caractère formatif de l'évaluation exclut une exploitation scientifique des données collectées pour des projets ultérieurs ne se rapportant pas à l'évaluation des concepts. De même, les données disponibles ne doivent pas déboucher sur une structure de classification. Ainsi, il ne peut être question de générer des échelles hiérarchiques entre les hautes écoles spécialisées ou les filières d'études. Par contre, la CFHES et l'OFFT ont pu examiner les concepts pour identifier d'éventuelles anomalies par rapport aux directives en matière de gouvernance et de politique de formation, et transmettre des feed-back correspondants aux organes responsables et aux directions de hautes écoles spécialisées. L'évaluation des concepts trouve sa légitimation essentiellement dans la substance des feed-back communiqués aux écoles et aux organes responsables, associée à l'espoir que ces écoles et organes responsables utilisent les indications critiques et les recommandations comme point de départ pour instaurer une amélioration continue et poursuivre leurs efforts au niveau des concepts et de la mise en œuvre.

De l'avis du pilotage et de la direction du projet, l'évaluation des concepts a atteint les objectifs fixés. L'enquête auprès des responsables de filières et d'autres feed-back en provenance des hautes écoles spécialisées démontrent que l'évaluation des concepts a trouvé un écho globalement favorable. La procédure d'évaluation axée sur les éléments principaux du processus de Bologne offre à la majorité des HES et aux responsables de filières d'études l'input souhaité pour poursuivre le processus de développement. Les feed-back critiques portent essentiellement sur des attentes qui auraient nécessité d'autres approches d'évaluation (par ex. visites sur site des experts, possibilité de s'entretenir avec les experts à l'issue de l'évaluation).

Le projet d'évaluation des concepts, initié par la CFHES, a pu être mené à bien comme prévu dans le respect des délais, du contenu et du budget. La collaboration entre le pilotage du projet (bureau CFHES, F.Sidler CSHES), la direction du projet (D. Euler, K. Wilbers), le responsable suppléant (B. Gertsch), le secrétariat de l'évaluation des concepts de l'OFFT (C. Haunreiter, A. Grunder) et les autres participants au projet s'est déroulée de façon coopérative et efficace.

Les résultats de l'évaluation des concepts donnent des indications sur les aspects nécessitant des compléments d'informations ou un remaniement. Le dernier chapitre suggère des pistes possibles pour la suite de l'organisation et de l'encadrement du processus de transformation.

2 Le projet « Evaluation des concepts des filières de bachelor dans les hautes écoles spécialisées » (ECFB)

2.1 Le dispositif d'évaluation des concepts

Dans le cadre de la réforme de Bologne, l'offre d'études actuellement proposée dans les hautes écoles spécialisées est réorganisée sous la forme de filières d'études menant au bachelor et au master. Cette réforme de l'enseignement met les hautes écoles spécialisées face à de nouveaux défis. Avec son projet « Evaluation des concepts des filières de bachelor », la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES) encadre et soutient ce processus de réorganisation.

L'évaluation a porté sur les concepts de bachelor dans les domaines de la technique, de l'économie et du design (TED), ainsi que dans les domaines de la santé, du travail social et des arts (SSA), qui relèvent de la compétence de la Confédération depuis l'entrée en vigueur de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées en automne 2005.

L'évaluation des concepts visait à évaluer globalement et uniformément les concepts de bachelor soutenus par les organes responsables des hautes écoles spécialisées, et à leur indiquer dans quelle mesure les écoles remplissent les exigences fixées pour les filières de bachelor. Cette mesure visait non seulement à garantir la conformité avec la Déclaration de Bologne, mais favorisait également le développement ultérieur de la filière en question. Dès le départ, le projet ECFB formulait explicitement la réserve suivante: seuls les concepts des filières de bachelor font l'objet de l'évaluation. Celle-ci ne porte pas sur des filières d'études existantes, mais se concentre sur l'appréciation des concepts « Bologne-compatibles » pour des filières d'études de bachelor proposées pour la première fois. Toute autre question ou tout autre problème en rapport avec la mise en œuvre de Bologne (par ex. filières d'études de master) ne constitue pas l'objet de la présente évaluation.¹ Les visites sur site, en particulier, ne sont pas prévues. L'évaluation des concepts ne constituait donc pas un contrôle de la qualité des filières d'études, même si elle s'appuyait toutefois sur les contrôles de qualité approfondis qui ont précédé, à savoir les Peer Reviews 2001 et 2003, ainsi que sur les procédures de reconnaissance de la CDIP.

Deux facteurs de succès principaux émergeaient de ce dispositif:

- La participation à l'évaluation des concepts se fait sur une base volontaire. Le processus repose largement sur la confiance que les participants accordent aux décideurs politiques. Si ils peuvent partir du principe que les résultats de cette évaluation ne conduiront pas à des sanctions ou à des décisions lourdes de conséquences, par exemple concernant l'octroi de ressources ou l'accréditation de la filière d'études, les responsables de filières auront tendance à procéder à la collecte, au traitement et à la présentation des données en toute honnêteté et avec autocritique. Si par contre ils doivent craindre que les résultats entraînent des décisions lourdes de conséquences, ils auront alors tendance à suivre le processus dans une optique de communication stratégique.
- La portée et l'utilité pratique des résultats dépendent de la compétence et de la motivation des experts désignés. La substance de leurs déclarations déterminera si le processus aura finalement consisté en un pensum administratif ou s'il pourra fournir le souffle espéré pour le développement ultérieur et la mise en œuvre des concepts.

L'évaluation des concepts devait empêcher que la mise en œuvre de la réforme de Bologne se limite à une adaptation superficielle rhétorique. C'est pourquoi la procédure se concentre sur les facteurs principaux de cette réforme. Les conférences spécialisées de la CSHES ont accompli un travail préparatoire précieux en établissant des profils de compétences par domaines d'études. La même remarque s'applique également au document « Best Practice » de la CSHES, qui est devenu un pilier de l'évaluation des concepts.²

¹ Voir : Stamm, Margrit : Evaluation du concept des filières de bachelor. Esquisse du projet, approuvée par la CFHES le 10 février 2004. Aarau, 2004.

² Voir : Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES) : La conception de filières d'études échelonnées : best practice et recommandations. Berne, deuxième édition mise à jour, juillet 2004.

Dans la « Déclaration commune des Ministres européens de l'Éducation réunis à Bologne le 19 juin 1999 » (Déclaration de Bologne), une série d'objectifs ont été formulés, considérés comme prioritaires en vue de créer l'espace européen de l'enseignement supérieur et de promouvoir les hautes écoles européennes à l'échelle mondiale. L'évaluation des concepts a intégré ces objectifs, et les a matérialisés sous la forme de neuf indicateurs, qui sont à leur tour concrétisés.

Indicateur	Concrétisation
(1) Intégration dans la planification stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la filière dans le profil global de la haute école spécialisée (HES) et de l'école membre • Comparaison avec d'autres filières de la HES
(2) Nombre d'étudiants/demande	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants prévu • Mesures relatives à la thématique « genre »
(3) Internationalisation/mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Eléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité • Projets internationaux avec des institutions partenaires
(4) Concept de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Concept de la filière centré sur les compétences • Principes didactiques, d'enseignement et d'acquisition du savoir/des compétences
(5) Structure des études	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences • Organisation du travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris
(6) Aptitudes professionnelles/caractère scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'acquisition des compétences • Concordance entre profil de compétences et aptitudes professionnelles • Prise en compte de la recherche dans l'enseignement
(7) Organisation modulaire/ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration des modules, attribution ECTS comprise • Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion
(8) Equipement	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources matérielles • Ressources humaines
(9) Système qualité/encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'assurance qualité en adéquation avec Bologne • Prestations de conseil et d'encadrement

Figure 1 : Indicateurs de l'évaluation des concepts et leur concrétisation

La procédure d'évaluation des concepts a été organisée conformément à trois critères de qualité.

- **Indépendance** : l'indépendance de l'équipe d'experts est primordiale pour la qualité de l'évaluation des concepts. Cela signifie qu'il s'agit d'experts spécialisés qui ne prennent pas part à la conception, à la mise en place ou à la gestion de la filière d'études.
- **Simplicité** : les processus et en particulier les instruments à développer doivent être transparents et structurés de manière claire. Ils doivent permettre un travail efficace et s'inspirer d'un nombre restreint de critères (indicateurs). Ceci est d'autant plus important que la réforme de Bologne vise à garantir la diversité. Seul un ensemble restreint de critères encourage l'innovation et donne aux filières une marge de manœuvre suffisante pour concevoir leur propre profil.
- **Flexibilité** : la possibilité de disposer de plusieurs délais de dépôt, suivis d'un traitement dont la durée se limite à quelques semaines, offre aux hautes écoles spécialisées un cadre flexible pour planifier leur travail de conception.

Quatre délais de dépôt au total ont été prévus pour la remise des concepts des hautes écoles spécialisées, à savoir le 15 novembre 2004, le 15 janvier 2005 et le 1^{er} mars 2005 pour les concepts qui devaient être mis en place dès automne 2005, ainsi que le 15 novembre 2005 pour les concepts lancés en automne 2006. Un feed-back devait être transmis « *en temps réel* » aux hautes écoles spécialisées. L'aspect « temps réel » a constitué un défi de taille pour toutes les personnes impliquées dans l'évaluation des concepts. Par ailleurs, cet aspect est important pour une évaluation formative. Lorsqu'une évaluation s'effectue seulement après

un processus déjà accompli, l'aspect « temps réel » n'est pas un élément aussi primordial. Par contre, lorsqu'une évaluation se déroule parallèlement au processus, cet aspect « temps réel » est un élément déterminant afin d'identifier des possibilités d'amélioration au fur et à mesure de l'avancement du processus (évaluation formative).

Les experts procédèrent à l'examen du contenu et de la structure des concepts dans un délai de six semaines. Les vérifications quant à la forme ou les prises de connaissance ont été effectuées par une représentation des groupes régionaux compétents de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES), par les présidents des sous-commissions de la commission de reconnaissance HES-SSA³ et par le secrétariat de la commission de reconnaissance HES-SSA. Un contrôle qualitatif des déclarations des experts a été réalisé par les généralistes, c'est-à-dire un représentant d'une agence d'accréditation nationale et un représentant d'une agence d'accréditation internationale⁴. Le déroulement des différentes procédures est décrit plus en détail ci-après.

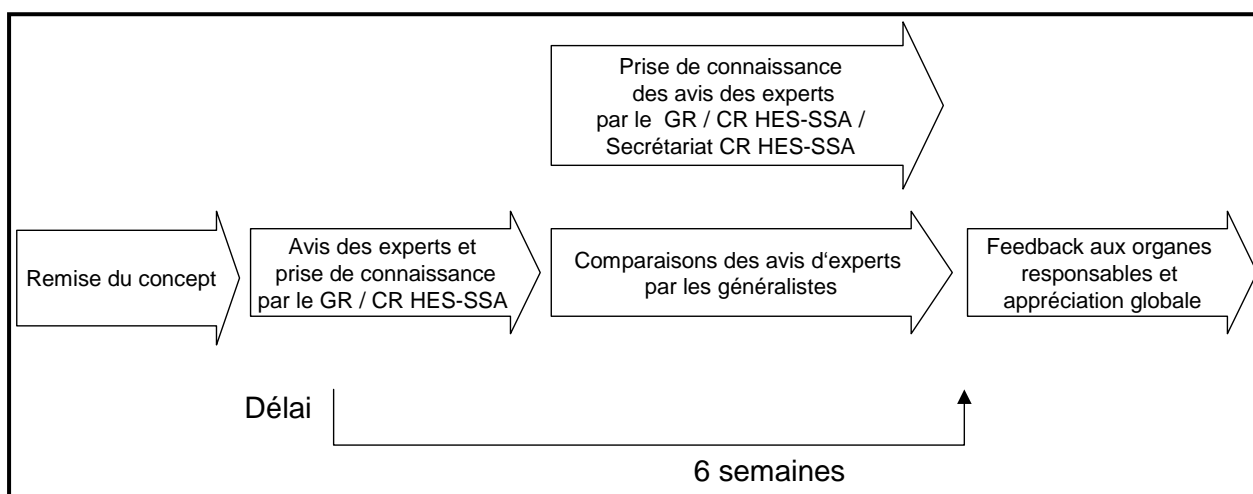


Figure 2 : Déroulement de l'évaluation des concepts⁵

L'aperçu ci-dessous illustre en détail le déroulement.

³ Depuis l'entrée en vigueur de la révision partielle de la LHES en automne 2005, la commission pour la reconnaissance des diplômes cantonaux est passée dans le domaine de compétence de la Confédération. Ainsi, du 1^{er} au 3^e cycle de l'évaluation des concepts, la commission de reconnaissance relevait de la compétence de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CR CDIP) et au cours du 4^e cycle, elle relevait de la compétence de la Confédération (CR HES-SSA).

⁴ La phase de consolidation des évaluations par les experts a duré entre 2 et 3 semaines. Dix semaines environ s'écoulèrent entre le dépôt des concepts de bachelor et l'envoi des feed-back aux organes responsables. Cela a impliqué une phase de consolidation comparativement courte, mais toutefois inévitable en raison des objectifs associés à une évaluation formative.

⁵ Voir la note de bas de page # 3.

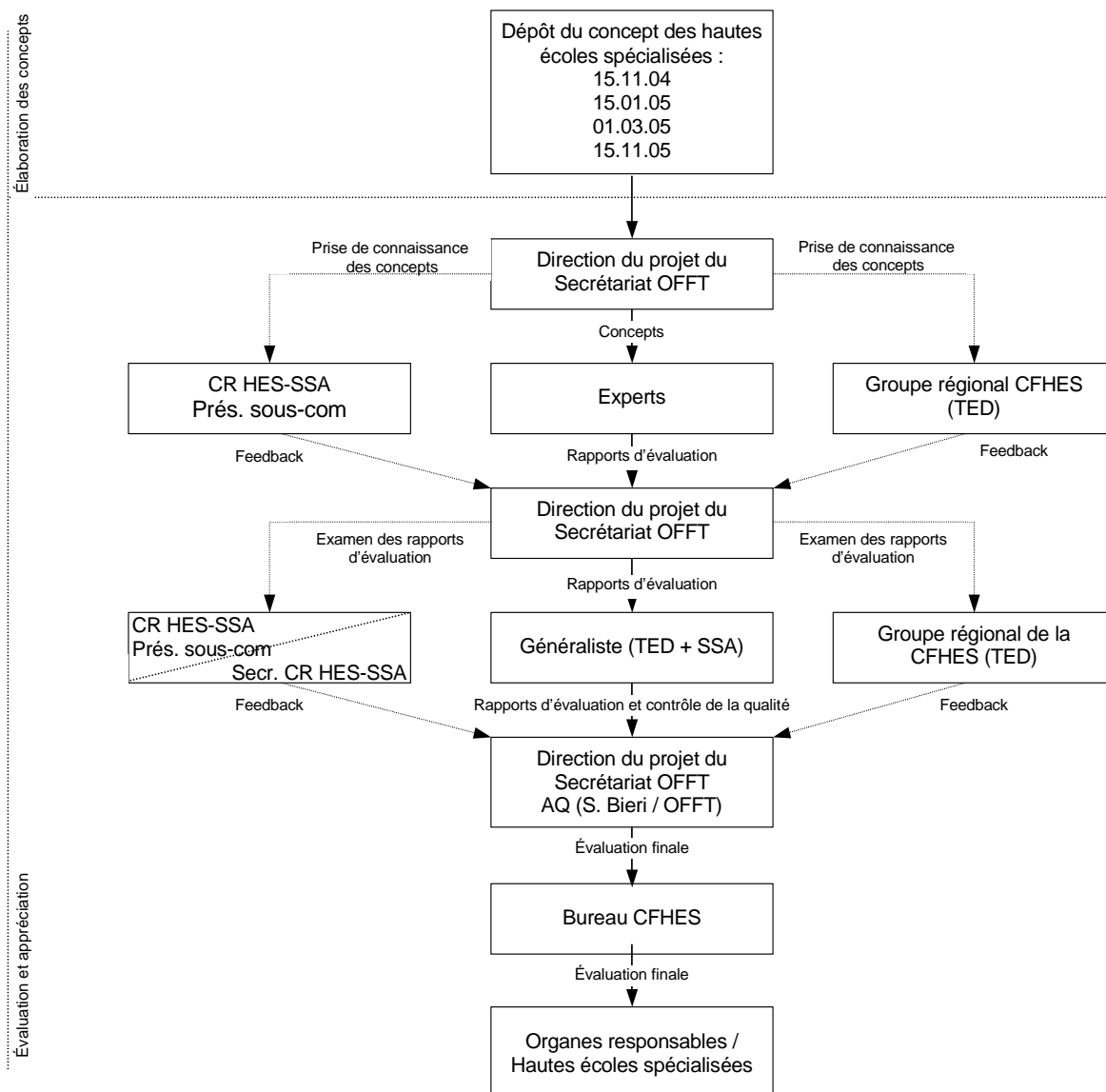


Figure 3 : Détails du déroulement de l'évaluation des concepts⁶

2.2 Les participants au projet et leur interaction

L'évaluation des concepts a été prise en charge par la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES), en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). L'OFFT a mis le secrétariat à disposition. La CFHES a assumé la responsabilité générale du projet. Le pilotage du projet a été assuré par le Bureau CFHES et des représentants des partenaires. La direction du projet a été confiée au prof. Dieter Euler, directeur de *l'Institut für Wirtschaftspädagogik* (IWP) de l'Université de St-Gall⁷. Au niveau interne, les tâches furent partagées avec le prof. Karl Wilbers de *l'Institut*

⁶ Depuis l'entrée en vigueur de la révision partielle de la LHEs en automne 2005, la commission pour la reconnaissance des diplômes cantonaux (CR HES-SSA) est passée dans le domaine de compétence de la Confédération. CR HES-SSA (Commission de reconnaissance HES-SSA) ; OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie) ; CFHES (Commission fédérale des hautes écoles spécialisées) ; SSA (santé, travail social, arts) ; secr. (secrétariat) ; TED (technique, économique, design) ; AQ (assurance qualité).

⁷ L'organisation a été modifiée au cours du déroulement du projet en raison du changement intervenu au niveau de la direction du projet. Initialement, le prof. Margrit Stamm dirigeait le projet, suppléée par Bernard Gertsch.

für Wirtschaftspädagogik. Bernard Gertsch, membre de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées et de la commission de reconnaissance HES-SSA (CR HES-SSA)⁸, fut le responsable suppléant. Les groupes régionaux de la CFHES et les présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA reçurent les concepts pour prise de connaissance, avant et après l'expertise réalisée par les experts. Chantal Haunreiter a dirigé le secrétariat et le support administratif a été assuré par Anja Grunder.

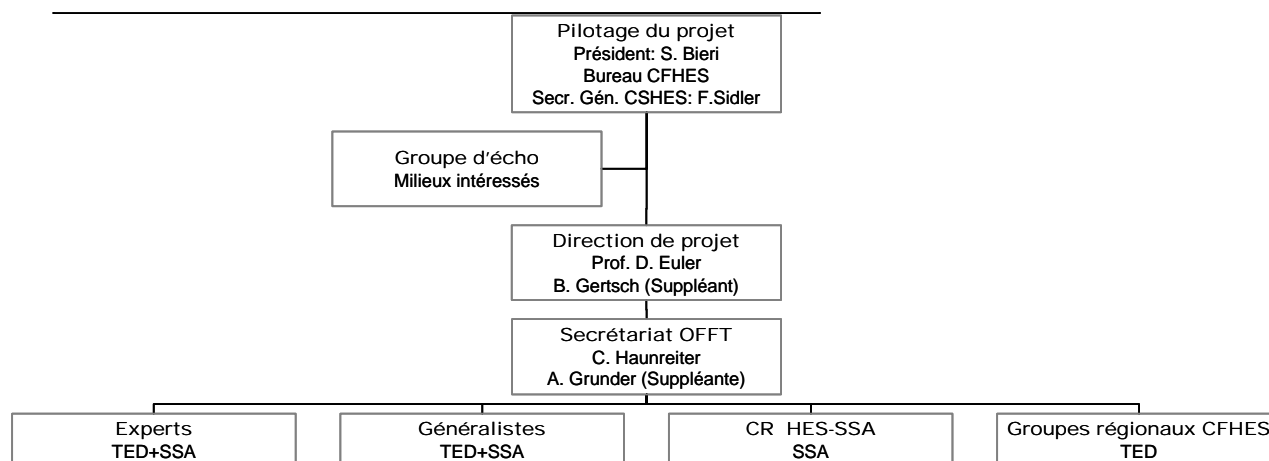


Figure 4 : Organisation du projet de l'évaluation des concepts phase 2⁹

La direction du projet a assumé le soutien et l'encadrement scientifiques du projet. La direction du projet fut le répondant pour le donneur d'ordre (la CFHES) et les experts, ainsi que pour les écoles pour des questions touchant au contenu ou à la qualité de l'évaluation des concepts dans les domaines de la technique et de l'économie. Outre le support général de la direction du projet, le *responsable suppléant du projet* fut le répondant pour toutes les questions touchant aux domaines du design, de la santé, du travail social et des arts. Le contrôle du respect des directives en matière de gouvernance et de politique de formation, ainsi que les discussions sur les autres conditions-cadre dans le processus de mise en œuvre de la réforme de Bologne, ont été délégués à l'OFFT et à la CFHES, qui ont travaillé en collaboration avec des représentants des groupes régionaux de la CFHES, de la CR HES-SSA et du secrétariat CR HES-SSA.

Les *experts* furent essentiellement responsables de l'évaluation des concepts sur la base de directives¹⁰. Par la suite, les experts remplissent un questionnaire pour la garantie de qualité. La liste des experts a été définie par la CFHES en partenariat avec la CDIP et la CDS, et a été communiquée pour information aux organes responsables et aux hautes écoles spécialisées. Les critères suivants prévalent pour la sélection des experts :

- Etre enseignante, resp. enseignant, dans une haute école en Suisse ou à l'étranger ;
- Connaître le paysage suisse des hautes écoles spécialisées ;
- Connaître le processus de Bologne et les exigences spécifiques dans le domaine de spécialisation correspondant ;
- Avoir une expérience de Peer Review ou de la procédure de reconnaissance des diplômes HES de la CDIP ;
- Etre indépendant ; cela signifie ne jouer aucun rôle dans la conception ou dans la mise en œuvre de la filière d'études ;
- Etre une personnalité reconnue dans le domaine de spécialisation correspondant.

⁸ Voir la note de bas de page # 3.

⁹ La phase 1 comprenait la préparation du projet sous la direction du prof. Margrit Stamm, la phase 2 la mise en œuvre de l'évaluation des concepts sous la direction du prof. Dieter Euler.

¹⁰ Voir annexe au point 6.4.2. « Guide à l'intention des expertes et des experts ».

Dans le détail, les experts assumèrent les tâches suivantes, conformément à un cahier des charges établi :

- Evaluer le(s) dossier(s) des filières d'études attribué(s) conformément au « Document d'évaluation pour les experts » et en tenant compte du rapport « La conception de filières d'études échelonnées : best practice et recommandations » (CSHES, juillet 2004) et de la brochure « Contexte de l'évaluation du concept » (OFFT, mai 2004),
- Rédiger un rapport d'évaluation conformément aux instructions de la direction du projet, et consigner les éventuels problèmes par écrit (assurance de qualité).

Les *généralistes* étaient des représentants d'une agence d'accréditation nationale et d'une agence d'accréditation internationale; ils procédèrent à un contrôle qualitatif des déclarations des experts. Ils ont assumés plus particulièrement les tâches suivantes :

- Examiner les rapports d'évaluation des experts en considérant les aspects propres à Bologne, dans le respect des instructions de la direction du projet et en tenant compte du rapport « La conception de filières d'études échelonnées : best practice et recommandations » (CSHES, juillet 2004) et de la brochure « Contexte de l'évaluation du concept » (OFFT, mai 2004) ;
- Consigner par écrit les éventuels problèmes survenus lors de l'examen des rapports d'évaluation et y compris dans les évaluations et avertir immédiatement la direction du projet (assurance de qualité).

Les tâches des généralistes ont été précisées lors d'entretiens conjoints entre eux-mêmes et la direction du projet. Les généralistes fondèrent leurs analyses sur les évaluations présentées par les experts. Les concepts de filières qui en sont le fondement servirent uniquement à assurer une compréhension de base. Du point de vue du contenu, l'examen des généralistes se fonda sur les neuf domaines des indicateurs ou sur leur concrétisation. Il se concentra sur deux grands volets :

- Comparaison quant à la forme : l'examen porte sur la qualité formelle des jugements des experts. Les généralistes doivent se prononcer sur la portée, la différenciation et l'intelligibilité des déclarations. L'appréciation des généralistes vise en premier lieu à obtenir des indications pour améliorer la préparation des experts pour les prochains cycles.
- Comparaison quant au fond : l'examen porte sur la substance des déclarations des experts par rapport aux domaines des indicateurs correspondants. Les généralistes doivent plus précisément se prononcer sur les aspects principaux suivants : les points problématiques souvent cités ; les indications sur des éléments de *best practice* dans les évaluations de concepts (avec une mention aussi concrète que possible des concepts) ; les indications relatives à un besoin d'amélioration plus important dans les concepts ; les déclarations sur la tendance d'évaluation générale par rapport aux domaines des indicateurs (positive ; négative ; dispersion importante).

Dans les dispositions au sujet de l'évaluation des concepts, nous avons renoncé à évaluer le rapport existant entre le concept de la haute école spécialisée et l'évaluation de ce même concept par un expert. D'une part, il n'était ainsi pas nécessaire que les généralistes - en plus des experts - aient les compétences spécialisées requises pour ce faire. D'autre part, cela aurait largement compromis l'aspect « temps réel » des feed-back.

Les représentants des groupes régionaux compétents de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES), les présidents des sous-commissions de la commission de reconnaissance HES-SSA (CR HES-SSA) et le secrétariat de la CR HES-SSA exercèrent une importante fonction de contrôle dans l'évaluation des concepts. Ils disposaient des connaissances de base nécessaires en ce qui concerne le développement et la reconnaissance des filières d'études, et donnèrent des indications sur l'éventuelle nécessité de certaines restrictions. Ainsi, dans le cadre de l'évaluation des concepts, d'importants feed-back en matière de gouvernance et de politique de formation ont été élaborés sous la forme de suggestions adressées aux organes responsables et aux directions des écoles. Pour des raisons d'efficacité, le mandat a été modifié à l'issue du premier cycle. Pour les deuxième, troisième et quatrième cycles, en règle générale, le contrôle a laissé place à une simple prise de connaissance.

L'assurance qualité du processus d'évaluation a été définie avec soin et a été convenue avec les organes responsables. L'intégration et le contrôle de « check and balances » en cours de procédure peuvent être résumés comme suit :

- Direction du projet : étude des concepts et des évaluations pour tenir compte de particularités et prendre d'éventuelles mesures. En utilisant une trame préétablie, tous les collaborateurs qui prennent part au processus d'évaluation ont consigné par écrit les tâches effectuées, les endroits où des problèmes sont apparus ou les endroits où des solutions n'ont pu être apportées. Ces données ont été évaluées par la direction du projet et ont été intégrées dans la suite du déroulement.
- Généralistes : toutes les évaluations des experts ont été contrôlées en termes de qualité (portée, différenciation, intelligibilité) et de substance par rapport aux domaines des indicateurs (positive ; négative ; dispersion importante).
- CFHES/OFFT : toutes les évaluations ont été contrôlées du point de vue de l'exactitude linguistique d'une part, et du point de vue de la logique entre l'évaluation verbale et l'appréciation donnée d'autre part. En cas de nécessité, elles ont été remaniées en accord avec les experts. Les éventuelles anomalies par rapport aux directives en matière de gouvernance et de politique de formation ont été vérifiées et si nécessaire, des remarques ou des réserves différenciées ont été formulées.
- Président CFHES/direction du projet : les feed-back de la part des organes responsables/hautes écoles spécialisées ont alimentés des réunions régulières traitant de l'assurance qualité.

3 L'état de développement des hautes écoles spécialisées à la lumière de l'évaluation des concepts

3.1 Aperçu : évaluation descriptive des concepts

190 concepts ont été évalués par les experts. Ces concepts se répartissent entre les domaines suivants : technique (84), économie (35), design (18), santé (15), travail social (16) et arts (22). Au cours du premier cycle (15.11.2004), 63 concepts, issus majoritairement des domaines de la technique et de l'économie, ont été évalués. Au cours du deuxième cycle (15.01.2005), 41 concepts ont été déposés, avec une plus large répartition entre les autres domaines d'études. Au cours du troisième cycle (01.03.2005), 37 concepts, issus principalement du domaine des arts, ont été déposés. Au cours du quatrième cycle (15.11.2005), l'évaluation des experts a porté sur un total de 49 concepts, dont 15 provenaient pour la première fois du domaine « santé ».¹¹ Les hautes écoles spécialisées ont en règle générale utilisé les trois premiers cycles de soumission des concepts pour des filières d'études de bachelor lancées en automne 2005, et le quatrième cycle pour celles lancées en automne 2006.

Par rapport à la procédure prévue à l'origine, l'évaluation des concepts a subi une modification dans son aspect quantitatif. L'accent mis sur le niveau d'atteinte quantitatif – associé à un éventuel benchmarking – risquait de contrecarrer le caractère formatif de l'évaluation, en lui conférant une orientation compétitive latente. Il fallait davantage s'assurer de générer une substance aussi conséquente que possible en termes de suggestions au sujet du contenu, utilisée par les écoles pour continuer à progresser dans leur travail. Cette proposition de la direction du projet a été soutenue par le pilotage du projet CFHES. En outre, des feedback des groupes régionaux relatifs au premier cycle indiquent que les indicateurs facultatifs ont été évalués très différemment par les experts, en dépit des contenus des concepts partiellement identiques au sein de la haute école spécialisée. C'est la raison pour laquelle l'évaluation a été limitée aux indicateurs obligatoires, c'est-à-dire les indicateurs 2 à 7.

En détail, quatre catégories d'évaluation ont été introduites pour les indicateurs 2 à 7 devant impérativement être traités dans le concept :

- « Excellent » : Les standards sont atteints de manière manifeste. Les formes de réalisations présentées sont convaincantes et les exemples pertinents.
- « Bon » : Les standards sont en grande partie atteints. Il manque cependant des modes de mise en œuvre de nature exceptionnelle ou des exemples pouvant servir de modèles.
- « Non atteint » : Il y a des lacunes et des insuffisances en ce qui concerne l'atteinte des normes fixées. Ne répond pas entièrement aux exigences.
- « Informations insuffisantes » : Impossibilité d'établir une évaluation valable, étant donné le caractère lacunaire des informations fournies.

Le récapitulatif ci-dessous reprend l'évaluation de tous les concepts réalisée par les experts au cours des quatre cycles.

¹¹ Une liste des dépôts par HES est reprise dans l'annexe au point 6.4.8 « Liste des concepts bachelor déposés par HES ».

	nombre de concepts			
	excellent	bon	non atteint	Informations insuffisantes
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	99	74	16	1
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	32	112	21	25
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	34	128	22	6
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	36	104	36	16
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	51	108	19	12
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	38	127	10	15
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	29	132	16	13
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	21	138	17	14
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	32	126	23	9
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	44	113	24	9
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	23	111	23	33
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	35	123	15	17
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	17	123	24	26

Figure 5 : Evaluation de l'atteinte de la norme conformément à l'avis des experts (récapitulatif des cycles 1 à 4 : 190 concepts)

A première vue, ces résultats démontrent déjà que les indicateurs sont suffisamment différenciés ; c'est-à-dire que si l'on compare les colonnes, il y a une répartition suffisante. A l'exception de l'indicateur « Nombre d'étudiants prévu », il s'avère en outre qu'en comparant les lignes, aucun indicateur ne se démarque largement. Sur la base des résultats présentés, les experts n'identifient aucun domaine pouvant être décrit comme particulièrement déficitaire ou particulièrement exemplaire.

Les quatre cycles permettent de formuler des déclarations différenciées sur l'état d'avancement des hautes écoles spécialisées ou par rapport aux différents indicateurs.

3.2 L'état de développement des hautes écoles spécialisées à la lumière des indicateurs de l'évaluation des concepts

Sur la base des évaluations des experts, on peut dire que dans l'ensemble, le développement des filières de bachelor dans les HES se trouve en bonne voie, même si un potentiel de développement et d'optimisation est identifiable.

Dans certaines hautes écoles spécialisées, **l'intégration dans la planification stratégique**¹², c'est-à-dire l'intégration des filières d'études dans le profil global de la haute école spécialisée et de ses écoles membres, ainsi que les comparaisons transversales avec d'autres filières d'études, ont été compliquées par le fait que le paysage suisse des hautes écoles spécialisées se trouve lui-même encore en pleine mutation. En ce qui concerne l'intégration dans la planification stratégique, il n'y a pas de problèmes majeurs à relever. Cà et là, les experts sont d'avis que les synergies ne sont pas suffisamment exploitées d'après les concepts, et que des difficultés surgissent dans la délimitation par rapport à des offres concurrentes. La décision, relevant de la politique de formation, consistant à concevoir dans un premier temps des filières d'études de bachelor (lancement automne 2005) puis dans un deuxième temps des filières de master (lancement automne 2008), a engendré des problèmes dans certains domaines (par ex. la musique). Conformément à ce qui est décrit ci-après, l'intégration dans la planification stratégique semble encore présenter un potentiel d'optimisation.

¹² L'indicateur « intégration dans la planification stratégique » est un indicateur facultatif, qui a néanmoins été traité par la majorité des hautes écoles spécialisées.

En ce qui concerne le **nombre d'étudiants** ou la demande, il convient de souligner du point de vue quantitatif que les valeurs indicatives sont souvent dépassées, alors que les évaluations se rapportent aux valeurs indicatives actuelles de la Confédération.¹³ Les feedback ont été transmis aux organes responsables des HES assortis de la remarque que conformément au « Masterplan Hautes écoles spécialisées 2004-2007 » élaboré par la Confédération et les cantons, l'objectif fondamental consiste (à l'exception de quelques domaines d'études et d'offres spécifiques couvrant l'ensemble du territoire suisse) à proposer des filières d'études de bachelor comportant un minimum de 60 étudiants par année et par site de formation (180 étudiants par filière d'études). Il convient de souligner que les experts ont estimé que certaines planifications étaient trop hypothétiques et souvent trop optimistes. Cet indicateur est évidemment tributaire d'incertitudes de pronostiques.

En ce qui concerne **la thématique « genres »**, les experts formulent une série de remarques. Ils soulignent que la prise de conscience de ce défi n'apparaît souvent pas clairement dans les concepts. En outre, dans bon nombre de cas, les mesures prises ne sont pas contraignantes et restent générales. Ils mentionnent plus particulièrement la création de places en garderie, le faible nombre d'étudiantes et d'enseignantes dans certaines disciplines, des lacunes dans la documentation ainsi qu'une meilleure information et une meilleure publicité.

Selon l'appréciation des experts, **l'internationalisation** et la mobilité dans les hautes écoles spécialisées se trouvent globalement en bonne voie. Certaines hautes écoles spécialisées ont déjà atteint une norme très élevée (par ex. musique et beaux-arts). Selon les experts, le volet des projets avec des institutions partenaires internationales est susceptible d'être amélioré. Dans le domaine de la santé (infirmière/infirmier, sage-femme etc.), il existe des directives correspondantes de l'UE. La vérification de la concordance entre les concepts présentés et ces directives n'était pas l'objet de l'évaluation des concepts¹⁴.

Dans l'ensemble, les hautes écoles spécialisées ont conçu de **bonnes structures pour les filières d'études**. En règle générale, le concept de filière d'études est axé sur les compétences et tient compte de principes méthodologiques-didactiques. Toutefois, il convient de souligner que çà et là, les explications restent très générales, et que le plus grand défi pourrait consister à mettre en place ces planifications ambitieuses. Ceci concerne notamment une organisation innovante de l'étude individuelle, favorisant l'apprentissage et adaptée aux groupes cible. A cet égard, les déclarations restent souvent assez générales et sans engagement.

Par rapport aux exigences en matière **d'aptitudes professionnelles**, bon nombre de hautes écoles spécialisées ont démontré un état d'avancement satisfaisant dans leur concept, avec des potentiels d'optimisation identifiables çà et là dans l'organisation de l'acquisition de compétences dans la phase finale des études. De l'avis des experts, et selon les concepts, les déclarations relatives aux aptitudes professionnelles restent souvent très générales. Selon eux, l'intégration de la recherche dans l'apprentissage est largement répandue. Dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des autres arts, la majorité des filières de bachelor ne sont pas conçues en fonction des aptitudes professionnelles (employability).

L'organisation modulaire et l'utilisation du système ECTS sont deux caractéristiques saillantes du processus de Bologne. A cet égard, les hautes écoles spécialisées ont déjà atteint un niveau largement satisfaisant dans leurs concepts. Certains problèmes isolés apparaissent néanmoins, par ex. en ce qui concerne la définition de la taille des modules.

¹³ L'évaluation de l'indicateur par les experts a été réalisée sur la base de la valeur indicative actuelle de la Confédération. Les valeurs indicatives actuelles par filière d'études sont : technique et IT : 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études) ; architecture et construction : 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études) ; chimie et sciences de la vie : 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études) ; économie et services : 30 étudiants par année (90 étudiants par filière d'études) ; design : 15 étudiants par année (45 étudiants par filière d'études). Pour les filières d'études dans les domaines de la santé, du travail social et des arts, régies par les cantons, les valeurs indicatives n'ont été fixées que partiellement dans les profils de la CDIP correspondants.

¹⁴ La procédure européenne de reconnaissance des diplômes (respect des directives UE) d'infirmière/d'infirmier et de sage-femme est coordonnée par l'OFFT dans le cadre d'une autre procédure, en étroite collaboration avec les hautes écoles spécialisées.

En outre, le lien avec les évaluations des performances semble encore à mi-chemin de la réflexion et de la concrétisation. La différenciation et la spécification des filières d'études à temps partiel ou en emploi se sont avérées représenter un défi particulier. Dans ces cas, la façon dont les filières en emploi se différencient des autres offres - en particulier en ce qui concerne leur faisabilité pour des personnes exerçant une activité professionnelle - n'apparaissait pas clairement.

Pour les experts, **l'équipement** est souvent un indicateur difficilement appréciable d'après les documents soumis, même si les hautes écoles spécialisées atteignent un niveau satisfaisant à cet égard dans leurs documentations. Pour ce point en particulier, les experts soulignent la nécessité de procéder à des visites sur site.

Du point de vue du **système de qualité** et de l'encadrement, et toujours selon les experts, les hautes écoles spécialisées ont déjà atteint un bon niveau. Selon les endroits, une participation plus large des étudiants et des futurs diplômés est demandée, par ex. dans des groupes de concertation, mais l'appréciation demeure résolument positive.

Les groupes régionaux de la CFHES, les sous-commissions de la commission de reconnaissance HES-SSA¹⁵ et leur secrétariat ont contrôlé les concepts pour identifier toute incohérence éventuelle par rapport aux directives en matière de gouvernance et de politique de formation. Après le premier cycle, il est apparu qu'en règle générale, des mesures devaient encore être prises au niveau de la différenciation de l'accréditation et de l'évaluation des concepts, du respect de la nomenclature officielle, des attentes dans le domaine de l'offre de masters, de la question des titres, des effectifs cible en étudiants, et des directives et particularités propres aux filières d'études et aux domaines d'études. Cette nécessité d'agir a été relevée par la CFHES, après concertation avec l'OFFT et la CDS, et ce point a été joint aux différentes évaluations spécialisées en tant qu'indication. Les organes responsables et les directions des écoles se voient ainsi offrir la possibilité de s'attaquer à ces éventuels problèmes.

En outre, les indications suivantes ont été retenues en fonction de la nécessité d'agir¹⁶ :

- Pas de reconnaissance de la filière d'études par le DFE (pas de Peer Review) ;
- Pas de reconnaissance de la filière d'études par la CDIP ;
- Élément relatif à un contrôle de qualité indispensable de la filière d'études (accréditation) avant de délivrer les premiers diplômes ;
- Indication relative au projet de la CFHES en cours pour la coordination et l'assainissement de l'offre dans les domaines de l'architecture, la construction et la planification, du design, de la chimie et des sciences de la vie (projet bld)¹⁷ ;
- Indication relative aux directives du Conseil des hautes écoles spécialisées du 5 décembre 2002, selon lesquelles une filière de bachelor comprend 180 crédits ECTS, travail de fin d'études compris ;
- Référence à l'absence de vérification de l'aptitude pédagogique dans le cadre de l'évaluation des concepts ;
- Indication relative à la décision du Conseil des hautes écoles spécialisées du 14 octobre 2004, selon laquelle le bachelor constitue également un premier diplôme dans le domaine des arts ;
- Indications relatives à la question des autorisations cantonales d'exercer la profession et au respect des directives UE correspondantes dans le domaine de la santé ;
- Éléments relatifs à la décision d'approbation et de reconnaissance du Conseil fédéral de décembre 2003.

En règle générale, aucune différence qualitative significative n'a été identifiée entre les concepts présentés dans les domaines de la technique, de l'économie et du design (TED) et les domaines nouvellement attribués à la compétence fédérale de la santé, du travail social et des arts (SSA). D'un point de vue structurel, il s'avère que le domaine « travail social » est

¹⁵ Voir la note de bas de page # 3.

¹⁶ Voir annexe au point 6.4.7. « Remarques de la CFHES/de l'OFFT en matière de gouvernance ».

¹⁷ CFHES (2005) : Création de Pôles HES. Domaines de la construction, de la chimie et des sciences de la vie, ainsi que du design.

déjà fortement intégré dans les sept hautes écoles spécialisées fédérales. En ce qui concerne l'organisation modulaire, ce domaine relève déjà majoritairement d'une tradition de longue date, ce qui a des répercussions positives sur les résultats de l'évaluation des concepts.

Les concepts dans le domaine des arts correspondaient, sur le plan formel, aux directives et ont pu être intégrés dans l'évaluation en bonne et due forme. Dans la plupart des cas, les concepts de bachelor n'ont pas satisfait à l'exigence relative aux « aptitudes professionnelles » ou à l'employabilité après un cycle d'études de trois ans. Dans le domaine de la musique et des arts de la scène, le concept de bachelor n'a pas été conçu comme un premier diplôme, mais comme un bachelor de mobilité. Cette conception, qui ne tient pas compte des aptitudes professionnelles, a été critiquée par le secrétariat de la CR CDIP¹⁸ qui a rappelé la décision du Conseil des hautes écoles spécialisées du 14 octobre 2004, selon laquelle le bachelor constitue le premier diplôme dans le domaine des arts également, confère une qualification artistique et pédagogique et suit le principe de l'employabilité. Par conséquent, il faut impérativement mettre en évidence le fait que le diplôme de bachelor mène à une première qualification artistique ou pédagogique pour les filières d'études dans les domaines de la musique, des beaux-arts et des arts de la scène. Dans sa lettre du 1^{er} novembre 2004 adressée à la direction du projet « évaluation des concepts », le Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP a souligné que sa décision à ce sujet devait être prise en compte dans le cadre des travaux touchant à l'évaluation des concepts. Le pilotage du projet de l'évaluation des concepts soutient la résolution¹⁹ consistant à prendre en compte la décision des organes responsables dans l'évaluation des concepts de bachelor en cours. Il est explicitement établi que les décisions relatives aux autres directives en relation avec le processus de mise en œuvre ne font pas partie du cadre de l'évaluation des concepts, mais sont traitées dans une procédure distincte avec les organes responsables et les partenaires concernés.

Dans le domaine de la santé, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est la seule à proposer des offres qui ont été transformées en vue de leur nouveau départ, conformément à la réforme de Bologne, en automne 2006. Pour la plupart, il s'agit de filières d'études très récentes (création de la haute école spécialisée en automne 2002), qui étaient jusqu'ici organisées en quatre années de formation. En Suisse alémanique et au Tessin, des filières d'études correspondantes sont seulement en cours d'élaboration et seront proposées pour la première fois à partir de l'automne 2006. Par conséquent, les concepts ne donnaient encore que peu d'indications. Les critères des directives UE n'ont été pris en compte que partiellement dans les concepts. En accord avec la CDS, les organes responsables et les directions d'écoles ont été informés du fait que les questions relatives aux autorisations cantonales d'exercer la profession et au respect des directives UE n'étaient pas l'objet de l'évaluation des concepts. Ces questions seront vraisemblablement traitées dans le cadre d'un contrôle de la qualité des filières d'études, à savoir dans le cadre de l'accréditation.

¹⁸ Les concepts dans le domaine de la musique ont été déposés lors des 3 premiers cycles, pour des filières d'études de bachelor débutant en automne 2005.

¹⁹ Voir la réunion du 18.01.2005.

4 Perspective globale : appréciation de l'évaluation des concepts du point de vue des participants au projet

Dans le cadre de l'assurance qualité, les participants au projet, selon le chapitre 2.2, ont apprécié l'évaluation des concepts de façon différenciée.

Dans l'ensemble, l'évaluation des concepts a laissé une impression positive aux **experts** qui y ont participé. Au début, certains experts ont toutefois éprouvé des difficultés de compréhension, en particulier par rapport à des procédures qui prévoient également une inspection sur site. Un des experts a ressenti « une certaine amertume et un grand sentiment d'incertitude. » Un autre expert a évoqué la difficulté qui consistait pour les experts à formuler une évaluation sur la base des déclarations reprises dans les dossiers des filières d'études. Par ailleurs, la remarque suivante a également été faite : « Il serait judicieux de prévoir plus de temps pour l'évaluation. La présentation des concepts par les écoles et une évaluation en équipe (comme pour la Swiss Peer Review) permettraient d'obtenir un résultat plus homogène et plus étayé. Toutefois, la procédure choisie est compréhensible au vu de la proximité du délai d'introduction du bachelor. »

Les experts font plusieurs fois allusion aux délais très serrés. Il n'y a eu que quelques rares problèmes techniques en cours de procédure. Plusieurs experts indiquent que le déroulement efficace de la procédure a été favorisé par la bonne collaboration avec le secrétariat.

Quelques experts émettent des réserves par rapport au processus de Bologne. Ainsi par exemple, un expert a déclaré : « Si tout se passe bien, après Bologne, nous nous trouverons dans une situation qui ne sera pas meilleure, mais qui sera tout au plus aussi bonne qu'avant. » Un expert a indiqué que les concepts de bachelor devraient être examinés en même temps que les concepts de master correspondants.

Les experts reconnaissent l'importance de l'évaluation des concepts pour les hautes écoles. Un expert a déclaré explicitement : « L'évaluation a du sens lorsque l'on saisit sérieusement cette occasion de faire son propre bilan et son autocritique par rapport au travail effectué jusqu'ici et au travail futur : être contraint de se remettre en question et de reconsidérer la formation est salutaire et constitue de toute façon un processus permanent nécessaire dans l'enseignement. »

Certains experts ont suggéré une simplification du système d'évaluation. Au lieu des catégories utilisées dans l'évaluation des concepts, une transition vers un système binaire « bon » et « non atteint » pourrait être mise en place. La catégorie « excellent » a plus particulièrement posé problème aux experts.

Les **généralistes** ont tous émis des jugements positifs sur l'évaluation des concepts. Selon eux, tous concepts et tous cycles confondus, les évaluations des concepts sont significatives, suffisamment concrètes et différenciées. Les évaluations des concepts ont la plupart du temps été faciles à comprendre. Dans leur comparaison transversale garante de qualité, les généralistes n'ont pas pu constater de déséquilibres systématiques, par ex. des experts émettant un avis particulièrement bienveillant ou particulièrement négatif, ni de distorsions concernant des filières ou des écoles en particulier. Du point de vue des généralistes, la particularité de l'expertise réside dans le fait qu'un seul expert a à chaque fois examiné un concept. De ce fait, une appréciation de la tendance d'évaluation générale et des variations en fonction de certaines catégories (experts, branche, école) s'avère utile.

Les représentants des **groupes régionaux de la CFHES et les présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA²⁰** ont exprimé un avis foncièrement positif sur le produit et la procédure de l'évaluation des concepts. Le rôle des groupes régionaux et de la CR HES-SSA a évolué au cours de l'avancement du projet. Pour des projets futurs, une définition ex-

²⁰ Voir la note de bas de page # 3.

ante plus claire de ce rôle serait souhaitable. Un éclaircissement de ce type devrait spécifier les tâches, la prise en compte des feed-back et la collaboration avec la direction du projet.

Du point de vue des **organes responsables**, la procédure ECFB ne peut pas être jugée sur la base du dispositif. Le projet ECFB original ne prévoyait d'ailleurs pas que les responsables des filières donnent leur appréciation sur la procédure d'évaluation des concepts. C'est la raison pour laquelle la direction du projet a suggéré à plusieurs reprises une enquête auprès des responsables de filières. La CSHES a soutenu ce projet et a réalisé l'enquête. Le document « Enquête auprès des responsables de filières »²¹, élaboré par la direction du projet en collaboration avec le suppléant et le secrétariat, a été utilisé à cette fin. Le secrétariat a été chargé de la saisie des données. La CSHES n'a pas envoyé l'enquête directement aux responsables des filières, mais la leur a fait parvenir via les membres de la CSHES. Au total, 108 réponses ont été prises en compte pour l'analyse des données. Cela correspond à un taux de réponse de 71% par rapport aux responsables des filières d'études concernés.

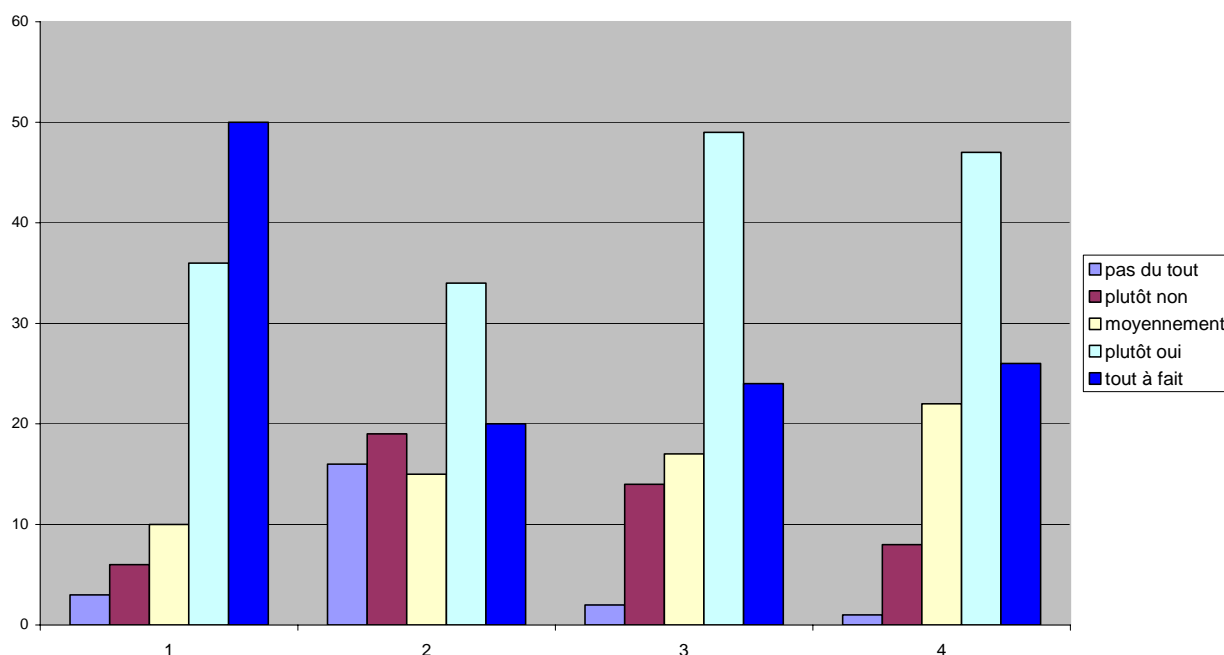


Figure 6 : Soutien lors de l'élaboration des documents sur les concepts

L'analyse des données montre (figure 6) que les responsables de filières d'études ont bénéficié d'un soutien relativement marqué de la part de la direction de leur école (école membre/domaine d'études) pour l'élaboration des concepts (voir partie n°1 de la figure). Par contre, pour élaborer le document du concept, le soutien apporté par la direction de la haute école spécialisée régresse sensiblement (voir n°2). Concernant l'économie de l'évaluation des concepts, il est frappant de voir qu'une large majorité des écoles auraient de toute façon élaboré des concepts, à l'image de ceux qui servent de base à cette procédure d'évaluation des concepts (voir n°3), et que les documents établis pour l'évaluation des concepts peuvent s'avérer utiles à d'autres fins (voir n°4).

²¹ Voir annexe, point 6.4.5.

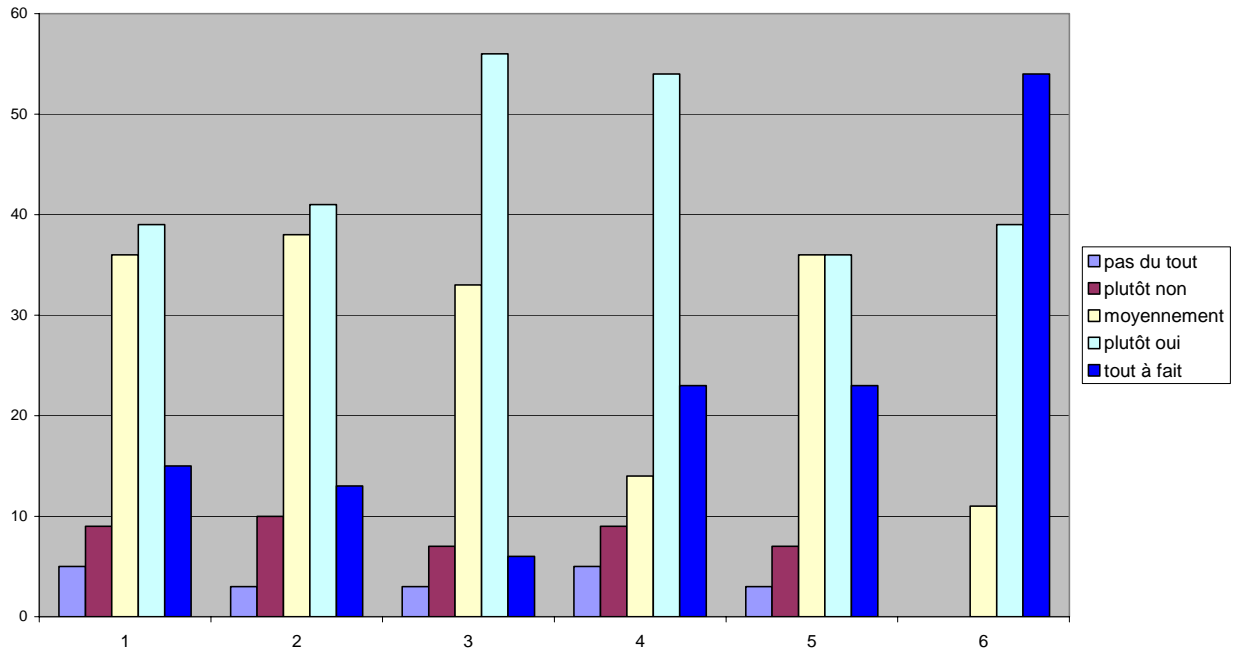


Figure 7 : Utilité de la procédure et des résultats pour les responsables de filières d'études

Dans une large majorité, les responsables des filières d'études considèrent l'évaluation réalisée par les experts (n°1) et les indications de la CFHES ou de l'OFFT (n°2) comme utiles pour le développement ultérieur du concept. La satisfaction des responsables de filières d'études concernant le déroulement et les documents (n°3) ainsi que les résultats (n°4) est globalement bonne. La procédure d'évaluation des concepts (n°5) dans sa globalité est utile pour les responsables des filières d'études. En règle générale, les évaluations de tiers sont considérées comme étant tout à fait judicieuses en tant qu'élément d'amélioration de la qualité (n° 6).

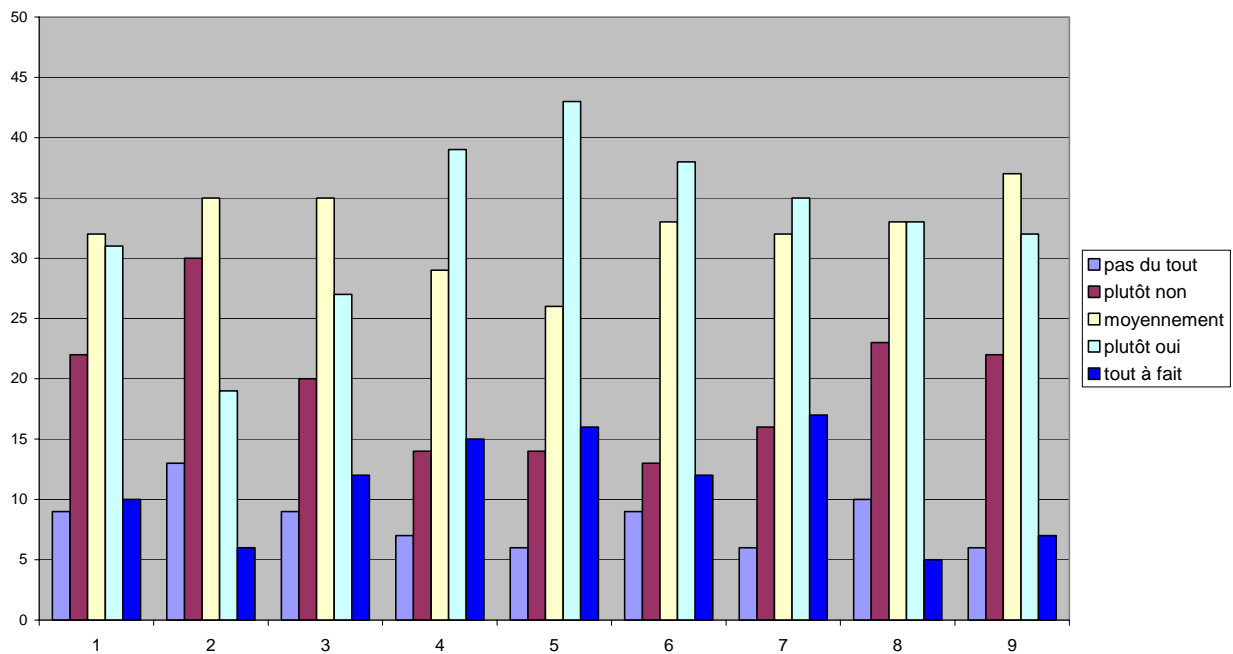


Figure 8 : Indicateurs de l'évaluation des concepts et leur concrétisation

Pour les responsables de filières d'études, les évaluations des experts sont utiles dans tous les domaines. En ce qui concerne les indicateurs « Intégration dans la planification stratégique » (n°1) et « Nombre d'étudiants/demande » (n°2), l'appréciation est partagée, ce qui peut surtout être attribuable au fait que, par rapport aux autres critères, les responsables de filières d'études peuvent plus facilement vérifier eux-mêmes si le nombre d'élèves est atteint. Comparativement, les autres indicateurs, à savoir Internationalisation/mobilité (n°3), Concept de la filière (n°4), Structure des études (n°5), Aptitudes professionnelles/caractère scientifique (n°6), Organisation modulaire/ECTS (n°7), Equipement (n°8) et Système qualité/ encadrement (n°9), sont considérés comme étant très utiles.

5 Actions requises et questions connexes

On peut retenir comme **caractéristique fondamentale** de l'évaluation des concepts que les hautes écoles spécialisées sont en bonne voie, mais qu'elles ne sont pas encore arrivées à bon port. L'analyse des évaluations des experts démontre clairement que les exigences de la réforme de Bologne ont été amplement prises en compte, mais laisse également apparaître des incertitudes quant à leur mise en œuvre concrète.

Il convient de rappeler encore une fois le postulat de l'évaluation des concepts, selon lequel les objectifs de la réforme de Bologne n'ont pas été remis en question. En Suisse, la décision en matière de politique de formation qui consiste à concevoir dans un premier temps des filières d'études de bachelor exhaustives pour les hautes écoles spécialisées (lancement automne 2005), puis dans un deuxième temps seulement certaines filières de master consécutives (lancement automne 2008), est judicieuse du point de vue de l'économie de travail, mais rend plus difficile l'appréhension globale des filières d'études échelonnées.

On pourrait bien entendu examiner les aspects principaux de la réforme de Bologne d'un œil critique, et se demander si l'un ou l'autre élément du système s'avère judicieux ou améliore la qualité. On ne s'étonnera pas non plus que dans le contexte de l'évaluation des concepts, de telles discussions aient parfois été amorcées. Toutefois, dans toute sa complexité, l'évaluation des concepts n'aurait pas pu être réalisée en un laps de temps aussi court si la mise en œuvre logique avait été associée à des discussions de principe sur des filières d'études spécifiques.

L'esquisse du projet d'évaluation des concepts, approuvée le 10 février 2004 par la CFHES, fait état des objectifs suivants : « L'évaluation des concepts vise à évaluer globalement et uniformément les concepts de bachelor des hautes écoles spécialisées, et à indiquer aux HES dans quelle mesure elles remplissent les exigences imposées aux filières selon Bologne. Plus particulièrement, il s'agit d'évaluer la qualité de départ de la nouvelle filière d'études de bachelor, en s'appuyant sur la filière d'études reconnue²² en 2003 par le Département fédéral de l'économie (DFE). Cette mesure vise non seulement à garantir la conformité avec la Déclaration de Bologne, mais aussi le développement ultérieur de la filière en question ». Par rapport à ces objectifs, en dépit des restrictions qui découlent du postulat de départ et du choix de la méthode, l'évaluation des concepts doit être **globalement** considérée comme une réussite. Grâce à l'évaluation des concepts, les organes responsables et les dirigeants des hautes écoles spécialisées ont reçu des indications sur leur état d'avancement, mais également des suggestions pour le développement ultérieur des filières d'études. L'évaluation positive se fonde notamment sur les déclarations des responsables de filières, qui estiment globalement que les feedback des experts ont été utiles et leur ont permis de progresser.

Les **limites de l'évaluation des concepts** sont liées aux décisions qui ont été prises dès le début du processus. La procédure vise essentiellement à émettre des suggestions « en temps réel » pour un développement qui est actuellement en cours dans les hautes écoles spécialisées, et qui se trouvait encore au stade initial de la conception au moment de l'évaluation des concepts. L'objectif était que les experts donnent leur avis sur les concepts, et non pas sur des réalisations sur site, comme ce fut le cas dans le cadre des contrôles de qualité à grande échelle (Peer Reviews ou procédure de reconnaissance de la CDIP). De même, il était clair dès le départ que le fait que les concepts soient examinés par un seul expert impliquait inévitablement une certaine subjectivité. A l'inverse, un travail avec des groupes d'experts aurait non seulement multiplié les coûts de la procédure, mais aurait également menacé l'aspect « temps réel » recherché.

²² L'esquisse du projet évoque également l'intégration des filières d'études SSA, qui au moment de la conception du projet relevaient de la compétence de la CDIP, et s'appuyaient sur un contrôle de la qualité effectué par la CDIP, à savoir la procédure de reconnaissance.

L'évaluation des concepts a permis d'identifier des axes critiques, qui illustrent une **nécessité d'agir généralisée**. Les organes responsables et les directions des écoles ont pu recevoir des indications substantielles pour le développement ultérieur de leurs activités de mise en œuvre. Les expériences de l'évaluation des concepts permettent de vérifier quelles directives (standards des indicateurs) de la réforme de Bologne, considérées comme essentielles du point de vue de la politique de formation, posent encore des difficultés. En outre, l'évaluation des concepts a cherché à focaliser l'attention sur les défis (par ex. qualification professionnelle dans le domaine de la musique, respect des normes UE dans le domaine de la santé) qui requièrent des clarifications ultérieures de la part de la CFHES, de l'OFFT et des personnes concernées.

L'évaluation des concepts apporte des indications sur des points-clés pour le développement ultérieur des concepts et les activités de mise en œuvre. Elle attire l'attention sur les domaines sur lesquels les ressources et les activités peuvent se concentrer localement, mais aussi sur plusieurs sites. Elle ne donne aucune indication sur les raisons qui ont engendré cette situation. Il n'est par conséquent pas possible de formuler des explications, des raisons ou même des causalités sur la base des données disponibles. A cet égard, les conclusions de l'évaluation des concepts demeurent largement hypothétiques. Ci-dessous, trois hypothèses sont formulées et soumises à la discussion.

- *Dans la formation, les changements se produisent de manière graduelle et nécessitent donc du temps !*
Les premiers pas vers une pratique modifiée sont largement marqués par le recours à ce qui est connu, familier, qui fait partie de la routine. Pour la suite du développement du processus, il est par conséquent essentiel d'éviter le recours aux « premières solutions ». Du point de vue de la pratique, elles réduisent certes la pression engendrée par le problème, mais elles sont la plupart du temps sous-optimales et n'exploitent pas le potentiel d'innovation. Ainsi par exemple, dans l'optique d'une internationalisation de ses concepts de filières d'études, une haute école spécialisée peut recourir à des approches existantes et se satisfaire de ce « premier pas » étant déjà une « première solution ». Toutefois, elle peut aussi considérer ce premier pas comme un point de départ pour continuer à développer ses efforts de manière systématique. Dans une époque de surcharge d'innovation en particulier, le danger existe de définir sans cesse de nouveaux domaines d'innovation, sans exploiter ceux qui existent déjà et sans les développer de manière systématique.
- *Plus un changement se fait de façon systémique et plus les routines existantes sont remises en question de façon fondamentale, plus les premières étapes de la réforme dans ce domaine semblent insuffisantes !*
Concernant la conception de filières d'études de bachelor, on peut par exemple s'attendre à ce que la restructuration des filières d'études qui s'étaient déjà sur trois ans (par ex. économie, travail social) soit plus aisée que celle des filières organisées jusqu'ici en quatre ans (par ex. musique, beaux-arts, santé). Cette thèse est également étayée par l'exemple du travail personnel : tandis que l'attribution de créneaux horaires approximatifs est relativement simple à mettre en place, l'harmonisation coopérative et organisationnelle au sein du cursus global, de même que la mise en œuvre didactique dans la filière d'études, semblent être un défi majeur.
- *Bon nombre d'innovations ne peuvent être réalisées qu'en abordant prudemment de nouveaux équilibres, étant donné que dans un premier temps, les nouveautés ne peuvent être testées et expérimentées !*
L'acceptation des nouveautés n'est pas garante d'une mise en œuvre professionnelle. Ce problème, connu sous le nom de knowing-doing-gap dans le management de l'innovation, nécessite de pouvoir être confronté à des expériences et des expérimentations concrètes. Si l'expérience fait défaut, l'approbation demeure provisoire et non contraignante. Le rapport entre l'organisation du module et l'examen en est un exemple dans le contexte de l'évaluation des concepts. Des expériences qui émanent d'autres domaines de formation démontrent qu'à ce sujet, au départ, la planification a été trop fragmentée et planifiée à trop petite échelle; ce qui a comme conséquence que les contenus des études ont été bien répartis, mais que les corrélations se perdent dans

le cursus d'études et que les examens, axés sur de nombreux modules individuels, dominant de manière négative l'ensemble du système.

En ce qui concerne l'évolution des processus de modification initiés, il faut noter que les directives de la déclaration de Bologne sont seulement une des nombreuses sources de stimulation de la force d'innovation des hautes écoles à l'heure actuelle. D'une part, le processus dit de Bologne poursuit lui-même son évolution. En effet, au cours des conférences ultérieures (Prague, Berlin, Bergen), les grandes lignes de nouveaux postulats pour le développement des hautes écoles ont déjà été esquissées (par ex. conceptualisation dans les hautes écoles de l'apprentissage tout au long de la vie, intégration des études de doctorat). D'autre part, l'environnement social et économique des hautes écoles est actuellement très dynamique et engendrera, à court et à moyen terme, de nouveaux défis pour l'évolution du système des hautes écoles. Il convient de citer les facteurs suivants à titre d'exemple et sous forme de thèse :

- La société du savoir engendre une demande accrue de formation supérieure, parallèlement à une activité professionnelle ou en alternance avec celle-ci. De ce fait, les offres d'études adaptées à l'âge et aux adultes gagnent en importance, tant du point de vue du cursus que de la méthode. A l'inverse, les hautes écoles ne sont en règle générale plus en mesure de proposer tout en même temps, et doivent se spécialiser dans des combinaisons marché-produit bien définies.
- Les hautes écoles incarnent davantage le modèle d'un « centre de prestations de services de la société du savoir » (Buschor), qui travaille en vue de satisfaire les besoins de la société et de l'économie.
- Au-delà du développement de compétences spécialisées, on attend toujours davantage des hautes écoles ou de leurs futurs diplômés un encouragement des compétences sociales et de l'auto-apprentissage.
- L'enseignement académique - du moins dans de nombreux domaines d'études - prend de l'importance en tant que bien économique (aspects de ce que l'on appelle « l'entrepreneurial university »). De ce fait, la concurrence jusqu'ici latente entre les hautes écoles est renforcée. Parallèlement, des entreprises et des fournisseurs privés se tournent davantage vers le marché académique et créent de nouvelles structures d'offres (par ex. coopération entre des entreprises et des hautes écoles, offres indépendantes émanant de « corporate universities »). Tout ceci nécessite de nouvelles compétences de la part du management des hautes écoles, allant dans le sens d'axer la pensée et l'action vers le marché.
- Le niveau d'interaction entre les hautes écoles et les universités est difficilement prévisible à l'heure actuelle, étant donné que certaines conditions de base essentielles doivent encore être définitivement clarifiées (par ex. l'offre de filières d'études de master, les passerelles entre filières de bachelor de haute école et filières de master d'université).
- Le pilotage des hautes écoles ne se fonde pas tant sur des directives détaillées des instances fédérales que sur la négociation d'objectifs et de budgets globaux orientée sur l'output, dans l'esprit du « new public management ». De ce fait, les limites entre les compétences fédérales directes, la responsabilité propre des hautes écoles et la participation d'acteurs de la vie sociale (par exemple dans les conseils des hautes écoles) sont floues et parfois difficiles à définir.
- Face aux subventions de l'Etat qui stagnent ou régressent, et face à la progression constante de la proportion d'étudiants dans la population, la des hautes écoles en moyens financiers va continuer à diminuer.

Ces facteurs, parmi d'autres, justifient une modification du champ d'action des hautes écoles, mettant en exergue l'importance de la planification stratégique et la nécessité d'un management professionnel des hautes écoles.

Pour venir à bout de ce processus de transformation, une série **d'options méthodologiques** peuvent être envisagées :

- *Documentation et publication des « bons exemples » issus de l'évaluation des concepts*
L'évaluation des concepts n'a pas uniquement identifié des axes prioritaires pour l'évolution ultérieure des conceptions et des mises en œuvre, mais elle a également mis de nombreuses « good practices » en lumière. La publication de ces bons exemples, dans leur intégralité et/ou au niveau de certains indicateurs spécifiques, est par conséquent une mesure envisageable. Il faudrait définir si cette publication doit être spécifique à un

domaine d'études ou être plus générale, si elle doit reprendre toutes les informations relatives aux concepts ou proposer une forme condensée, et si elle doit paraître en format papier ou en format digital sur un site web.

- *Développement ou renforcement de l'échange de connaissances et d'expériences à l'échelon du domaine d'études/de la haute école spécialisée*
L'intensification de l'échange d'expériences, là où aucune forme d'échange n'a pu se développer solidement à l'échelon des domaines d'études ou des hautes écoles spécialisées, serait un autre développement de la mesure décrite ci-dessus. Des forums correspondants pourraient être créés sur l'organisation de manifestations de kick-off, qui seraient proposées à l'échelon des hautes écoles spécialisées ou à un échelon plus large, en fonction de la structure choisie.
- *Offre de formation continue ou de développement de compétences pour les axes critiques*
Plus haut, nous avons identifié certains domaines qui constituent des conditions de succès, surtout au niveau de la mise en place des filières d'études de bachelor. Dans ces domaines, des offres de formation continue spécifiques devraient le cas échéant être conçues et mises en place.
- *Discussion et développement ultérieur d'aides à la conception pour les axes critiques*
Par rapport à des questions spécifiques, les élaborations de concepts ne sont pas encore assez précises pour offrir un mode d'emploi suffisant. A cet égard, les organes concernés devraient être invités à aller plus loin dans la discussion et à apporter des précisions.

Les résultats de l'évaluation des concepts permettent d'approfondir selon les indicateurs, et aussi révéler des mesures concrètes.

La **planification stratégique des hautes écoles spécialisées** constituait l'objet de l'analyse effectuée par les experts (indicateur 1). Il faut bien admettre que les constellations sont encore trop incertaines, en raison notamment des modifications structurelles en cours dans les hautes écoles spécialisées, pour pouvoir déjà escompter des réponses définitives ou consolidées.

Au vu des défis ébauchés plus haut, qui se justifient par les développements au niveau de la société, de l'économie et de la politique de formation, l'importance de la planification stratégique des hautes écoles continuera d'augmenter à l'avenir. A cet égard, il s'agira davantage de mettre en relation des approches basées sur les ressources et sur le marché. Quelles sont mes forces et mes faiblesses en tant qu'école, en tant que département ? Dans quels domaines ai-je de bonnes perspectives d'exploiter de nouvelles opportunités du marché ? Quels groupes-cibles avec quels besoins puis-je et dois-je servir en premier ?

Dans ce contexte, les mesures suivantes sont proposées :

1. Aides à la conception et échanges d'expériences sur des questions et des concepts d'action relatifs à la planification stratégique des écoles ;
2. Aides à la conception en rapport avec le positionnement de filières d'études clairement délimitées, en complément d'offres d'études à temps plein, à temps partiel et en cours d'emploi. A cet égard, il faudrait garantir que l'organisation modulaire soutienne les variantes. Cela présupposerait que les filières d'études soient également structurées en tenant compte de cet objectif. L'intégration de la formation pratique constitue un défi à cet égard, et devra être réalisée différemment dans chaque domaine d'études ;
3. Aides à la conception en ce qui concerne l'élaboration des offres d'études et leur définition d'un meilleur profil orienté vers le marché.

La **demande des étudiants en matière de filières d'études planifiées** a uniquement fait l'objet d'une estimation qualitative, par rapport aux valeurs indicatives actuelles de la Confédération (indicateur 2.1). Comme les experts l'ont souligné à plusieurs reprises, la base de données n'est pas fiable pour l'évaluation des concepts. En outre, il convient de noter que le nombre d'étudiants dépend également des mesures marketing, qui ont largement été ignorées dans les concepts. Dans ce domaine, les mesures suivantes semblent être appropriées :

1. Surveillance étroite de l'évolution du nombre d'étudiants ;
2. Aides à la conception et échanges d'expériences sur la question de savoir quelles mesures de marketing en matière de formation et de recrutement sont indiquées pour les hautes écoles spécialisées.

En ce qui concerne **l'organisation des études intégrant la thématique des genres**, de nombreuses suggestions ont été avancées. Dans l'ensemble, des possibilités d'amélioration et de développement peuvent être identifiées concernant la thématique « genres » (indicateur 2.2). On peut envisager les mesures suivantes:

1. Approfondir les mesures qui permettent aux enseignant(e)s de prendre davantage conscience des questions relatives à une organisation des études intégrant la problématique de l'égalité ;
2. Surveiller et rédiger des rapports sur l'évolution ultérieure des indicateurs spécifiques à la thématique « genres », par ex. développement et soutien de l'offre de places de garderie, de la répartition des genres chez les enseignant(e)s, les étudiants, les employés, etc. ;
3. Publier de bons exemples de mesures spécifiques à la thématique « genres » dans les actions marketing liées à la formation ;
4. Mieux exploiter l'expertise et les réseaux existants pour le développement des hautes écoles, par ex. via la Conférence des déléguées à l'égalité et aux questions féminines auprès des universités et hautes écoles suisses (CODEFUHES), la Commission « Egalité des chances » de la CSHES ou la banque de données Femdat d'expertes suisses ;
5. Créer et revaloriser des postes de travail à temps partiel.

Dans le domaine de **l'internationalisation et de la mobilité**, les estimations des experts prônent généralement des améliorations significatives. Ainsi, des exemples positifs ont été constatés pour environ 20% des concepts dans le domaine des projets internationaux avec des institutions partenaires (indicateur 3.2), tandis qu'environ 30% des concepts n'atteignent pas encore les standards en relation avec cet indicateur. Dans ce contexte, les mesures suivantes méritent d'être prises en considération :

1. Echange d'expériences sur la façon de mieux intégrer des semestres à l'étranger dans le concept d'études propre à la haute école, sans que cela n'engendre de difficultés importantes ou ne représente un allongement de la durée des études pour l'étudiant ;
2. Aides à la conception pour améliorer le plurilinguisme dans les cours de niveau haute école ;
3. Aides à la conception sur la question de savoir comment les écoles peuvent institutionnaliser leurs relations avec un partenaire étranger ;
4. Aides à la conception sur la question de savoir comment favoriser l'internationalisation et la mobilité dans les conditions spécifiques des filières d'études à temps partiel ou en cours d'emploi ;
5. Amélioration de la visibilité des projets internationaux (existants), par ex. via une plateforme sur Internet, afin de documenter les bons exemples et de stimuler les processus d'apprentissage dans les hautes écoles spécialisées.

En ce qui concerne la **structure des études et le concept de la filière d'études**, des innovations méthodologiques et didactiques sont intégrées au niveau de base de l'organisation et de la planification des études. Ce domaine semble encore laisser à désirer (indicateur 5.2) dans de nombreux endroits, en ce qui concerne l'exploitation concrète des potentiels d'innovation. L'ancrage des formes de travail personnel, encadré et associé à des phases de fréquentation des cours, constitue à cet égard une problématique particulière. Dans ce contexte, les mesures suivantes doivent être prises en considération :

1. Aides à la conception, échange d'expériences et formation continue pour les hautes écoles spécialisées portant sur le développement de modèles visant à combiner le travail personnel et la fréquentation de cours. A cet égard, il conviendrait de se pencher plus particulièrement sur la question de savoir quels éléments doivent être rattachés au travail personnel et quels éléments doivent être rattachés à la fréquentation de cours, et comment la répartition du « student workload » doit se faire ;
2. Elaboration de modèles d'examens pour les filières d'études avec structures Bologne-compatibles, et prise en compte des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (ce que l'on appelle l'e-assessment) ;

3. Aides à la conception et formation continue en vue d'une utilisation de l'e-learning dans le cadre du travail personnel ;
4. Soutien aux hautes écoles spécialisées dans l'élaboration d'une culture d'enseignement et d'apprentissage modifiée moderne, grâce à un diagnostic de la culture d'apprentissage approprié, et à un « change management » y relatif ;
5. Aides à la conception pour le développement des compétences des enseignants, au-delà des offres structurées en tant que cours (par ex. développement de compétences informelles, coaching) ;
6. La majorité des concepts déposés proposent simultanément une variante à temps plein et une variante à temps partiel/en cours d'emploi, sans distinguer de façon détaillée les différentes conditions-cadre liées au groupe d'étudiants. A cet égard, il semble nécessaire de soutenir les hautes écoles spécialisées dans la différenciation ultérieure des filières d'études à temps plein et des offres en cours d'emploi et/ou à temps partiel. Pour ce faire, il faut développer des possibilités de différenciation au niveau des programmes d'études, de l'organisation et de la didactique, dans le contexte des critères de Bologne. L'élaboration d'aides à la conception et un échange d'expériences entre les directions des filières d'études sont recommandés ;
7. Mise au point d'aides à la conception et suggestion d'un processus de discussion sur la question de la proportion des enseignements généralistes et spécialisés dans les filières d'études.

En ce qui concerne l'amélioration des **aptitudes professionnelles et du caractère scientifique** des offres, les mesures suivantes semblent mériter réflexion :

1. Aides à la conception pour améliorer l'initiation des étudiants aux travaux de qualification, par ex. le projet de bachelor, via des séminaires pour enseignants, par exemple ;
2. Un autre axe qui mérite une attention particulière dans la poursuite du processus est l'intégration de la recherche dans l'enseignement (indicateur 6.3). Sur la base des résultats de l'évaluation des concepts, cet indicateur démontre clairement que dans bon nombre d'endroits, l'évolution d'une haute école spécialisée d'une institution d'enseignement vers une institution scientifique doit encore faire l'objet d'impulsions et d'efforts assidus. De l'avis des experts, cet indicateur est de très loin celui qui révèle le plus grand nombre d'évaluations insuffisantes. La conception variable et différenciée de ce qu'est la recherche appliquée dans les différents domaines d'études n'apporte pas la clarté. Un échange d'expériences est par conséquent suggéré.

L'organisation modulaire ou ECTS est l'un des aspects majeurs de la réforme de Bologne à représenter un défi de taille dans la pratique. Dans le cadre de l'évaluation des concepts, il est apparu clairement que dans le contexte de l'organisation modulaire et de l'introduction du système ECTS les conséquences pour l'organisation des unités d'enseignement et des unités d'examen sont encore incertaines sur plusieurs sites de formation (indicateur 7.2). Cela peut être problématique, car le degré de complexité des modules d'enseignement et des unités d'examen correspondantes, par exemple, a des répercussions importantes sur la question de savoir dans quelle mesure on encourage dans une filière d'études les étudiants à segmenter les connaissances en petites unités ou plutôt à réfléchir en termes d'interactions systémiques ; si on les pousse à réfléchir en termes d'examens à réussir, ou si on les encourage à construire progressivement leurs compétences. De plus, le nombre et la structure des examens influencent largement l'exploitation des potentiels didactiques du travail personnel. Les mesures suivantes sont proposées :

1. Introduction d'un cycle d'harmonisation, pour prévenir l'attribution de crédits différents pour des prestations similaires des étudiants sur différents sites ;
2. Echange d'expériences et aides à la conception via des segmentations de modules judicieuses pour différents types de prestations des étudiants ;
3. Aides à la conception via des segmentations et combinaisons adéquates de l'enseignement et des examens dans et entre les modules.

La question des **équipements** s'est révélée être particulièrement complexe dans le cadre de l'évaluation des concepts. En fin de compte, aucune déclaration suffisamment étayée ne peut être faite sur la base de l'évaluation des concepts. Dans ce contexte, les mesures suivantes sont requises :

1. Elaboration de modèles de calcul des heures d'enseignement sur la base des facteurs d'output (idée du « teaching load » par analogie au « workload » des étudiants).
2. Elaboration de concepts relatifs aux locaux et à la technique orientés vers l'avenir, qui correspondent davantage à des études axées sur l'étudiant que dans le cas du concept de classe axé sur la transmission de savoir.

Même si **l'amélioration de la qualité** a déjà été abordée de façon différenciée dans bon nombre de concepts, un échange d'expériences axé sur le développement et des aides à la conception s'y rapportant s'imposent pour l'évolution ultérieure des hautes écoles spécialisées et des filières d'études. A cet égard, les questions suivantes revêtent une importance particulière :

- Quels sont les critères, indicateurs et standards de qualité utiles pour la gestion des hautes écoles spécialisées et de leurs filières d'études ?
- Quels sont les procédés et les outils d'évaluation appropriés et utilisables pour poser un diagnostic sur la qualité à l'échelon institutionnel des différentes écoles ou à l'échelon des filières d'études ?
- Comment les données collectées dans le cadre d'activités d'évaluation peuvent-elles être exploitées, communiquées de façon ciblée et transformées en activités de suivi constructives et en mesures visant à améliorer la qualité ?
- Comment les activités visant à améliorer la qualité peuvent-elles être intégrées dans des processus de changement constructifs ?
- Quelles conditions-cadre sont requises au niveau des écoles ou des filières pour assurer un développement continu de la qualité en rapport avec les éléments spécifiques du processus de Bologne ?

6 Annexe

6.1 Liste des abréviations

CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CFHES	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées
CR CDIP	Commission de reconnaissance des diplômes cantonaux des HES de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CR HES-SSA	Anciennement CR CDIP. Avec l'entrée en vigueur en automne 2005 de la révision partielle de la LHES, la commission de reconnaissance des diplômes cantonaux est passée dans le domaine de compétences de la Confédération.
CSHES	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
DFE	Département fédéral de l'économie
ECFB	Evaluation des concepts des filières bachelor
GR	Groupes régionaux de la CFHES des 7 hautes écoles spécialisées
HES	Haute(s) école(s) spécialisée(s)
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
SSA	Domaines d'études HES santé, travail social et arts
TED	Domaines d'études HES technique, économie, design

6.2 Gros plan sur les différents cycles

Au cours des quatre cycles, 190 concepts ont été déposés. Ils se répartissent comme suit :

	technique	économie	design	santé	travail social	arts	total
1 ^{er} cycle	36	16	2	0	5	4	63
2 ^e cycle	15	8	8	0	4	6	39
3 ^e cycle	8	9	4	0	5	11	37
4 ^e cycle	25	2	4	15	2	1	49
Au total	84	35	18	15	16	22	190

Figure 9 : Aperçu des concepts déposés au cours des quatre cycles

6.2.1 Les concepts et leur évaluation au cours du premier cycle

Au cours du premier cycle, 63 concepts ont été déposés (domaine de la technique : 36 ; économie : 16 ; design : 2 ; arts (musique/arts de la scène) : 4 ; travail social : 5)²³. Ces concepts ont été évalués comme suit par les experts :

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	43	15	5	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	14	35	6	8
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	13	42	5	3
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	11	34	10	8
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	20	39	3	1
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	17	39	2	5
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	14	42	4	3
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	6	49	5	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	10	42	8	3
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	17	38	4	4
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	11	31	5	16
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	15	45	2	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	4	46	5	8

Figure 10 : Evaluation de l'atteinte de la norme selon l'avis des experts (1^{er} cycle, 63 concepts)

Le feed-back des experts et des groupes régionaux²⁴ sur le résultat et sur la procédure durant le premier cycle a été globalement positif. Afin d'en assurer le contrôle de qualité, cinq questions ont été posées aux experts :

1. Comment évaluez-vous l'utilité de votre feed-back à l'égard de la filière d'études ?
2. Comment évaluez-vous l'utilité de toute la procédure d'évaluation des concepts de votre propre point de vue ?
3. Quel est votre degré de certitude dans vos avis sur les concepts examinés ?
4. Quelle est votre satisfaction personnelle par rapport au déroulement, aux documents d'évaluation et aux résultats de cette évaluation des concepts ?
5. En général, quelle est selon vous la pertinence des évaluations de concepts, des accréditations et des procédures d'évaluation similaires ?

²³ Une liste par HES est reprise dans l'annexe au point 6.4.8 « Liste des concepts de bachelor déposés par HES ».

²⁴ Ainsi que des présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA

En guise de réponse, les repères verbaux « pas du tout », « plutôt non », « moyennement », « plutôt oui » et « tout à fait » et des repères graphiques ont été utilisés. Le tableau ci-dessous illustre les résultats pour des experts au cours du premier cycle.

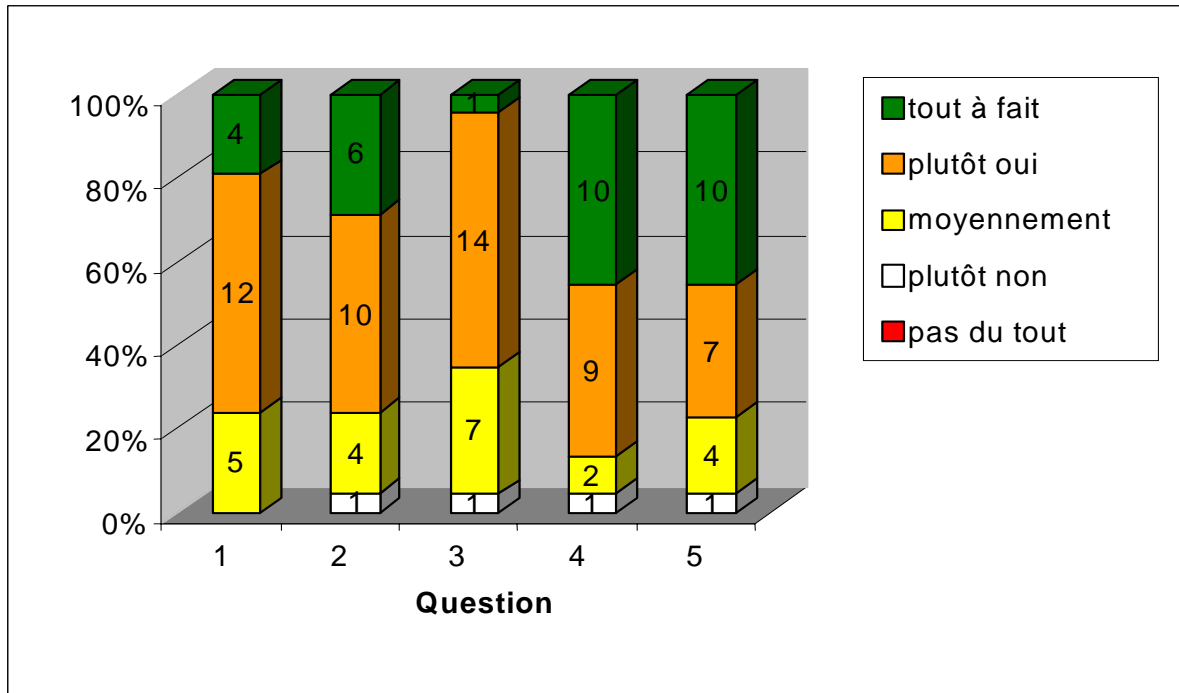


Figure 11 : Résultats du contrôle de qualité (experts, cycle 1)

Les responsables des groupes régionaux de la CFHES et les présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA²⁵ ont également répondu aux questions susmentionnées conformément au graphique suivant :

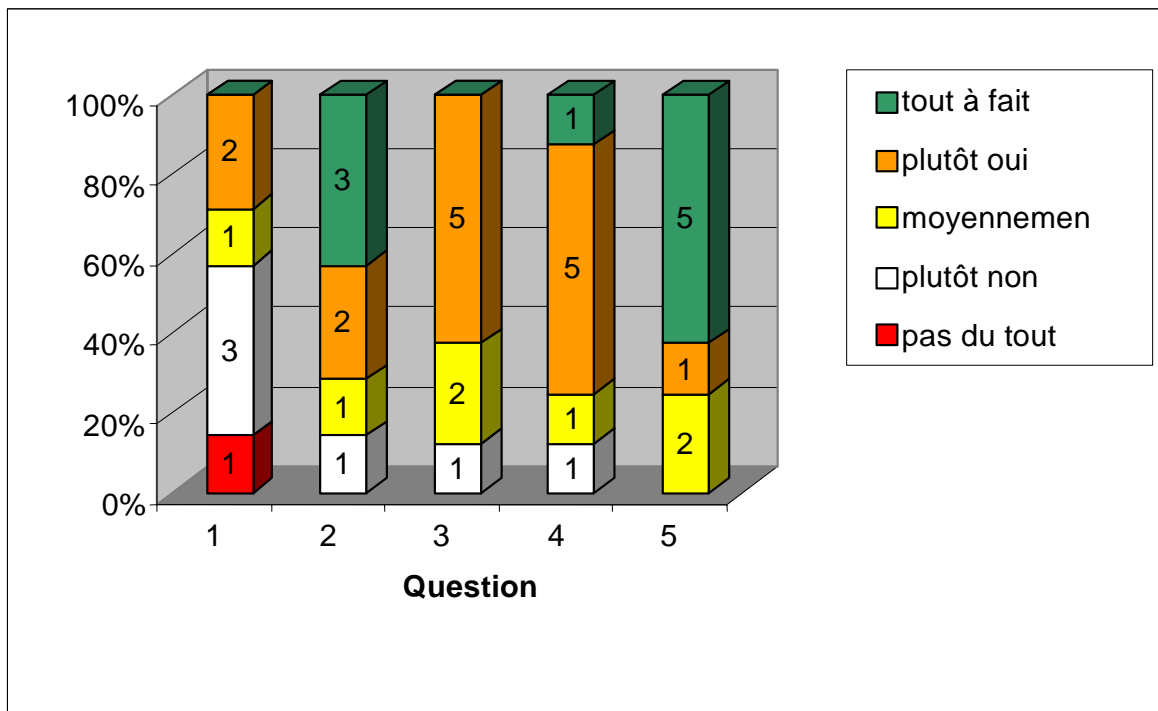


Figure 12 : Résultats du contrôle de qualité (GR/CR HES-SSA, 1^{er} cycle)

Fi

²⁵ Voir la note de bas de page # 3.

Pour le premier cycle, les généralistes émettent un avis différencié sur la procédure et le résultat de l'évaluation des concepts. La valeur des évaluations verbales des concepts durant le premier cycle semble donc être tout à fait appropriée. En règle générale, les évaluations sont faciles à comprendre et suffisamment concrètes. En outre, l'aspect concret se reflète également de manière satisfaisante dans les déclarations. Des divergences par rapport à ces avis apparaissent dans des cas isolés. Des déclarations différenciées émanent de la majorité des experts, même si dans certains cas isolés, des objections ont également été soulevées. Les avis sont également considérés comme suffisamment clairs.

Concernant les différents indicateurs, les problématiques suivantes ont été identifiées :

- Intégration dans la planification stratégique : les données cadres pour la planification stratégique sont encore partiellement imprécises, peut-être en raison des procédures de concentration en cours.
- Nombre d'étudiants/demande : aux yeux des généralistes, le nombre d'étudiants fait l'objet d'une estimation souvent hypothétique, la plupart du temps trop optimiste.
- Internationalisation et mobilité : aucune problématique n'est à signaler qui aurait été fréquemment signalée. En ce qui concerne l'aspect de l'internationalisation, un généraliste est d'avis que des renseignements sur la participation à des programmes UE sont souhaitables, même un financement propre de la part des établissements suisses est à considérer comme une difficulté supplémentaire.
- Concept de la filière : en ce qui concerne le concept de filière d'études, aucune problématique récurrente n'a été identifiée.
- Structure des études : des problèmes ont ici été soulevés plus fréquemment que dans les déclarations sur le concept de filière d'études. Toutefois, les déclarations ne peuvent pas être regroupées en rubriques précises. Certains éléments exposés sont un exemple à suivre, comme celui portant sur une part croissante d'étude individuelle et d'autonomie, en fonction de l'avancement des études et des possibilités d'organisation individuelles, avec parallèlement une grande transparence de la structure d'une filière d'études.
- Aptitudes professionnelles/caractère scientifique : concernant les aptitudes professionnelles et le caractère scientifique, les généralistes n'ont mis aucune problématique qualitative en exergue.
- Organisation modulaire/ECTS : à cet égard, différents thèmes sont abordés. Les problèmes se multiplient concernant la définition de la taille des modules et des points ECTS, ainsi que l'évaluation des prestations.
- Equipement : les généralistes attirent l'attention sur le fait que cet indicateur est difficile à appréhender, tant pour les experts que pour les responsables de filières.
- Système qualité/encadrement : concernant l'assurance qualité et l'encadrement, aucune grande problématique n'est identifiée.

Un généraliste souligne que « parfois, malgré les explications fournies, des imprécisions et un besoin d'explication subsistent du côté des experts. » Il fait en outre la remarque suivante : « Certaines normes sont en fin de compte uniquement vérifiables sur site (par ex. l'infrastructure), et pour d'autres, il faudrait au minimum adresser des questions complémentaires spécifiques à la filière d'études (par ex. encadrement des étudiants). » Un généraliste s'exprime en ces termes : « Dans l'évaluation globale, on constate que les évaluations ne font ressortir aucune particularité attestant un déséquilibre systématique. Dans l'ensemble, aucun expert n'a donné un avis exagérément bienveillant ni exagérément négatif. De même, aucune discipline n'obtient de résultats particulièrement bons ni particulièrement mauvais et aucune école (membre) ne fait l'objet d'un classement subjectif positif ou négatif. »

Au cours du premier cycle, les concepts déposés ont non seulement été examinés par les généralistes, les GR et la CR HES-SSA²⁶, mais également par la direction du projet. Les indications relatives à la forme ont été largement respectées au cours du premier cycle. Dans la soumission des concepts, des manquements ont été identifiés dans l'utilisation de la nomenclature OFFT, la question des titres, les attentes dans le domaine de l'offre en master, ainsi que des particularités propres au domaine d'enseignement et à la filière d'études. Certains concepts comportent des annexes conséquentes et sont de ce fait très

²⁶ Voir la note de bas de page # 3.

volumineux. Il ressort de bon nombre de concepts que le document « Best Practice » de la CSHES a été consulté.

Dans une perspective transversale englobant différentes filières d'études d'une haute école spécialisée ou d'une école membre, on remarque d'importantes concordances du point de vue de la forme et du contenu, qui sont le signe d'un processus d'harmonisation interne. Certains concepts atteignent difficilement le niveau d'abstraction approprié dans la présentation, c'est-à-dire qu'ils se concentrent trop sur des aspects spécifiques à l'école, et d'autres se focalisent trop sur des détails (par ex. spécificités relatives aux orientations).

Les structures des études sont parfois présentées très différemment, ce qui complique le travail de comparaison des experts. Pour ces concepts, il est en outre frappant de constater qu'ils évoquent souvent des développements en matière d'e-learning, mais que ceux-ci s'en tiennent souvent à un niveau très général.

Les généralistes portent un jugement différencié sur la qualité des évaluations. De bons exemples d'évaluation ont été convaincants grâce à leurs feed-back significatifs, leurs avertissements et leurs commentaires critiques. Dans certaines évaluations, un feed-back différencié fait défaut.

Comme cela a été convenu, l'évaluation s'est concentrée sur les concepts de bachelor. De ce fait, après le premier cycle, toutes les déclarations des experts reflétant un jugement de valeur sur l'élaboration de filières d'études de master ont été exclues. Par la suite, la disposition a fait l'objet d'une correction adéquate, et les experts et les hautes écoles spécialisées ont été informés en conséquence. Sur la base d'une « liste de problèmes », quinze concepts au total ont été soumis à un bref remaniement après une prise de contact personnelle de la direction du projet avec les experts.

Parallèlement au travail des experts, la direction du projet et le responsable suppléant ont organisé un coaching téléphonique des experts. Cela a permis de sensibiliser les experts aux objectifs centraux de l'évaluation. Le coaching téléphonique s'effectue sur la base d'un outil spécialement développé à cet effet. Les experts ont indiqué à plusieurs reprises qu'ils appréciaient ce coaching.

Dans l'ensemble, les experts ont estimé que la planification du projet était très dense au niveau des délais. Du point de vue de la direction du projet, l'aspect « en temps réel » constitue toutefois un avantage de la procédure dans son ensemble.

Les expériences faites durant le premier cycle ont permis de tirer une série de conséquences. Ainsi, de nombreuses réserves ont été formulées pour les concepts. Elles concernent la reconnaissance DFE/CDIP, l'utilisation de la nomenclature OFFT, la question des titres ainsi que les attentes relatives à l'offre de masters. Afin de permettre aux responsables des filières de poursuivre leur travail, la disposition relative au dépôt des concepts a été remaniée. En outre, les écoles ont reçu un courrier avec des indications correspondantes sur des options d'amélioration inspirées du premier cycle. Pour les experts qui procèdent à l'évaluation, les directives ont été remaniées resp. des directives complémentaires ont été élaborées.²⁷

²⁷ Voir annexe point 6.4.3. « Complément au guide à l'intention des experts ».

6.2.2 Les concepts et leur évaluation au cours du deuxième cycle

Au cours du deuxième cycle, 41 concepts ont été déposés (domaine de la technique : 15 ; économie : 8 ; design : 8 ; arts (musique/arts de la scène) : 6 ; travail social : 4).²⁸

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	26	12	3	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	8	19	9	5
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Eléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	11	21	7	2
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	12	16	11	2
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	12	24	3	2
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	12	23	2	4
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	8	28	3	2
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	10	23	3	5
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	11	24	4	2
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	11	23	7	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	6	23	8	4
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	12	22	3	4
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	6	24	5	6

Figure 13 : Evaluation de l'atteinte de la norme selon l'avis des experts (2^e cycle, 41 concepts)

Divers points de critique au sujet du contenu sont réitérés par les experts concernant les concepts déposés dans le courant du deuxième cycle. Les experts font état de présentations insuffisantes, en particulier en ce qui concerne la présentation de l'intégration stratégique et de l'équipement. Certains pronostics semblent trop hypothétiques ou trop optimistes aux yeux des experts. Les explications relatives à l'intégration stratégique sont partiellement considérées comme étant insatisfaisantes. Certains thèmes ont été quantitativement surévalués ou sous-évalués. Afin d'assurer la qualité des observations effectuées, cinq questions ont également été posées aux experts, aux représentants des groupes régionaux CFHES ainsi qu'aux présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA dans ce deuxième cycle :

1. Comment évaluez-vous l'utilité de votre feed-back à l'égard de la filière d'études ?
2. Comment évaluez-vous l'utilité de toute la procédure d'évaluation des concepts de votre propre point de vue ?
3. Quel est votre degré de certitude dans vos avis sur les concepts examinés ?
4. Quelle est votre satisfaction personnelle par rapport au déroulement, aux documents d'évaluation et aux résultats de cette évaluation de concepts ?
5. En général, quelle est selon vous la pertinence des évaluations de concepts, des accréditations et des procédures d'évaluation similaires ?

Les deux graphiques ci-après illustrent les résultats des questionnaires.

²⁸ Une liste des dépôts par HES figure dans l'annexe au point 6.4.8 « Liste des concepts bachelor déposés par HES ».

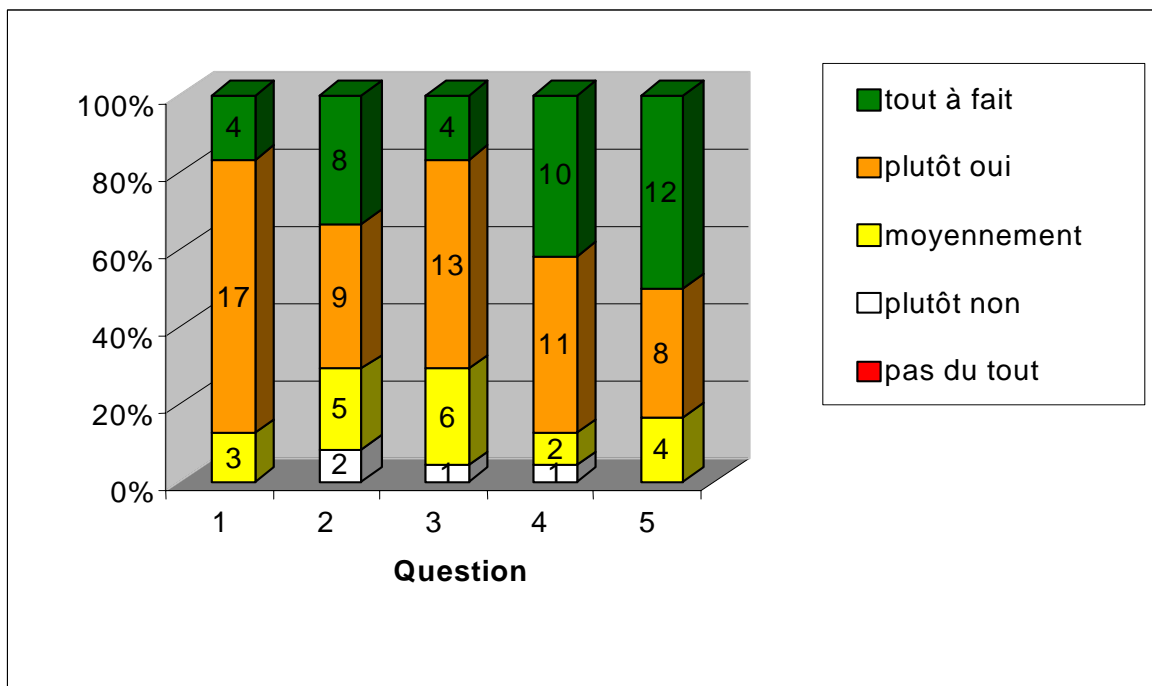


Figure 14 : Résultats du contrôle de qualité (experts, cycle 2)

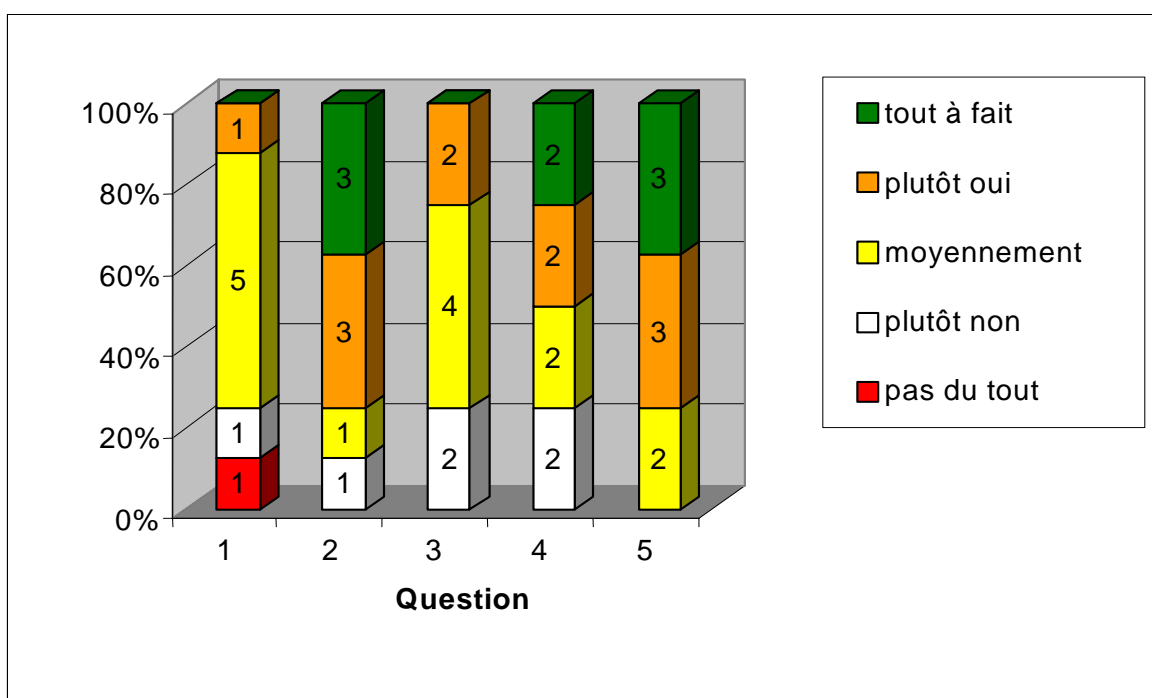


Figure 15 : Résultats du contrôle de qualité (GR/CR HES-SSA, cycle 2)

Du point de vue des généralistes, l'intelligibilité et la valeur significative des évaluations ont également été appropriées dans le deuxième cycle. Un généraliste fait remarquer : « Globalement, il semble que les experts ont été mieux briefés pour le travail au cours du 2^e cycle (par ex. nombre d'étudiants, interprétation des normes, commentaires substantiels et suggestions dans l'évaluation). »

En ce qui concerne les différents indicateurs, une série de remarques individuelles a été faite.

- Intégration dans la planification stratégique : en règle générale, sur la base des évaluations verbales, l'intégration des concepts de filière d'études dans les objectifs stratégiques des HES/établissements partenaires semble être une réalité. Ce point ne présente aucun cumul de cas problématiques. Les problèmes cités portent sur des questions de délimitation, notamment sur l'insuffisance des synergies avec d'autres filières d'études, la délimitation par rapport à des filières d'études concurrentes et l'identité d'une filière d'études après une concentration.
- Nombre d'étudiants/demande : aucune accumulation de cas problématiques ici non plus. Les recommandations se concentrent sur la thématique des genres : manque de places de garderie, représentation trop faible des femmes dans la population estudiantine et chez les enseignants, et dans une moindre mesure la publicité et de meilleures informations sur les offres d'études. Des lacunes dans la documentation sont déplorées çà et là.
- Internationalisation/mobilité : les recommandations portent sur l'intensification de projets de recherche internationaux, l'intensification et l'officialisation des relations avec des établissements étrangers, l'extension des cours en langue étrangère et de l'offre d'étude de langues étrangères, la promotion active de séjours à l'étranger pour les étudiants et une internationalisation du contenu des études.
- Concept de la filière : aucune concentration de points problématiques n'est à signaler en ce qui concerne le concept de la filière.
- Structure des études : les problèmes cités se répartissent sur un grand nombre de points. On mentionne les possibilités de choix trop restreintes, la transparence insuffisante de la structure des études pour l'étudiant débutant, le manque de clarté dans la prise en compte de l'expérience professionnelle, une différenciation insuffisante entre les filières d'études à plein temps et les filières à temps partiel ou en cours d'emploi, ainsi que le nombre d'heures de cours magistraux.
- Aptitudes professionnelles/caractère scientifique : à cet égard, les critiques des experts portent essentiellement sur l'acquisition des compétences dans la phase finale des études.
- Organisation modulaire/ECTS : en ce qui concerne l'organisation modulaire et le système ECTS, des problèmes sont identifiés au niveau de la mise en œuvre et de la présentation du système ECTS. La présentation du système manque partiellement de transparence et est trop complexe.
- Equipement : les évaluations démontrent la difficulté d'évaluer cet indicateur sur la base du concept.
- Système qualité/encadrement : aucune répétition systématique de problèmes n'est à signaler pour cet indicateur.

Un généraliste évoque plus particulièrement deux difficultés : « Même si la valeur significative globale des déclarations est largement reconnue, des incertitudes majeures subsistent par rapport aux déclarations relatives à la thématique des genres et à l'équipement. » Par rapport à « la thématique des genres, les experts se sentent apparemment laissés bien seuls en ce qui concerne les critères d'évaluation. » L'expert recommande que les instruments à disposition soient complétés par des critères concrets. Les déclarations relatives à l'équipement vont dans le même sens. « On peut se demander dans quelle mesure une estimation de l'équipement faite uniquement sur la base d'une évaluation de concepts ne se trouve pas confrontée à ses limites. » Ainsi, il n'a quasiment pas été possible de couvrir des éléments essentiels, comme par exemple l'utilisation ou la maintenance de l'infrastructure.

Durant le deuxième cycle, les concepts ont également été examinés par la direction du projet. Bon nombre de déclarations des généralistes sont confirmées dans cette analyse. Au niveau des concepts, on remarque dans certains domaines une tendance de la part des écoles à faire des déclarations homogènes, ce qui se traduit par des similitudes dans les textes. Ceci vaut plus particulièrement pour l'intégration stratégique, les aspects liés au genre et la question de la gestion de la qualité.

Des problèmes apparaissent en outre au niveau de la délimitation entre les filières d'études à plein temps et les filières d'études à temps partiel ou en cours d'emploi. Les hautes écoles spécialisées ont déposé des concepts très différents à cet égard. Entre-temps, la CSHES a élaboré une recommandation « Formation en cours d'emploi/travail pratique en cours d'études/ECTS » (Berne, le 27 janvier 2005).

Certains concepts déposés prévoyaient un programme de plus de 180 points ECTS. Lors de la réunion du 17 mars 2005 dédiée au pilotage du projet, il a été décidé pour ces concepts de préciser que, conformément aux directives du Conseil suisse des hautes écoles spécialisées du 5.12.2002, une filière d'études de bachelor comprend 180 crédits ECTS, travail de bachelor compris. Pour terminer, il convient de souligner que même au cours du deuxième cycle, des malentendus persistent en ce qui concerne la nature de l'évaluation des concepts. Ainsi par exemple, un concept a été intitulé « demande d'approbation ».

Globalement, la qualité des évaluations des experts au cours du deuxième cycle peut être qualifiée de bonne et de meilleure par rapport au premier cycle. Les modifications entreprises après le premier cycle semblent donc avoir porté leurs fruits. Dans l'ensemble, les évaluations sont plus détaillées et offrent aux organes responsables un feed-back plus approfondi. Le style du langage et la précision sont globalement bons, même si au cours de ce cycle également, le secrétariat a dû procéder dans des cas isolés à des retouches, conformément à la politique de révision qui avait été prévue. Globalement, la cohérence interne est bonne, c'est-à-dire qu'il existe une adéquation entre l'évaluation, les propositions d'amélioration et l'appréciation de l'atteinte de la norme.

Les évaluations préconisent une coordination dans la constitution du profil des hautes écoles spécialisées à l'échelon suisse. L'intégration stratégique est un critère qui présente une incertitude « systémique ». A cet égard, bon nombre d'écoles en sont apparemment encore au stade de la constitution de leur profil. Le nombre d'étudiants est une autre norme présentant une incertitude de pronostic similaire. La thématique des genres est un critère pour lequel les experts risquent d'avoir des idées préconçues.

6.2.3 Les concepts et leur évaluation au cours du troisième cycle

Au cours du troisième cycle, 37 concepts ont été déposés (domaine de la technique : 8 ; économie : 9 ; design : 5 ; arts (y. c. musique) : 10 ; travail social : 5). Ces concepts ont été évalués par les experts comme suit :

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	13	19	5	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	9	18	4	6
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	7	26	3	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	6	21	7	3
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	9	20	5	3
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	4	26	3	4
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	2	27	4	4
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	5	25	4	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	5	26	5	1
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	7	20	7	3
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	3	23	6	5
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	6	21	6	4
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	2	20	7	8

Figure 16 : Evaluation de l'atteinte de la norme selon l'avis des experts (3^e cycle, 37 concepts)

Au cours du troisième cycle, les cinq questions ont également été posées aux experts, aux groupes régionaux de la CFHES et aux présidents des sous-commissions de la CR HES-SSA, afin d'assurer la qualité des observations effectuées :

1. Comment évaluez-vous l'utilité de votre feed-back à l'égard de la filière d'études ?
2. Comment évaluez-vous l'utilité de toute la procédure d'évaluation des concepts de votre propre point de vue ?
3. Quel est votre degré de certitude dans vos avis sur les concepts examinés ?
4. Quelle est votre satisfaction personnelle par rapport au déroulement, aux documents d'évaluation et aux résultats de cette évaluation de concepts ?
5. En général, quelle est selon vous la pertinence des évaluations de concepts, des accréditations et des procédures d'évaluation similaires ?

Les deux graphiques ci-après illustrent les résultats des questionnaires.

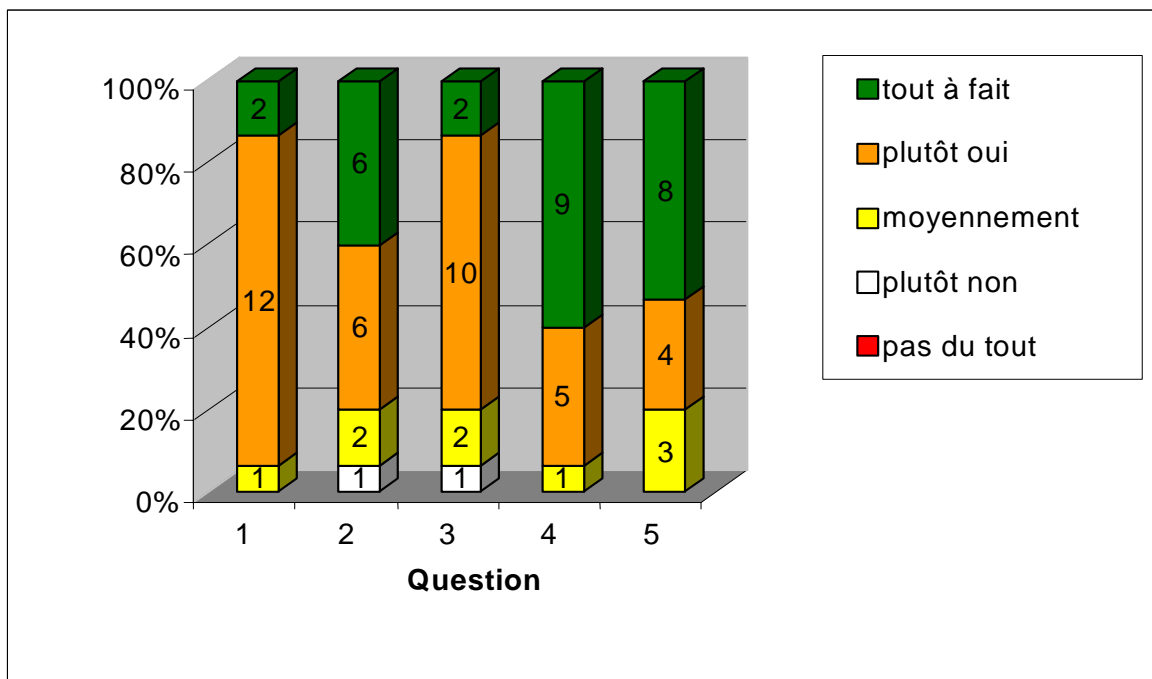


Figure 17 : Résultats du contrôle de qualité (experts, cycle 3)

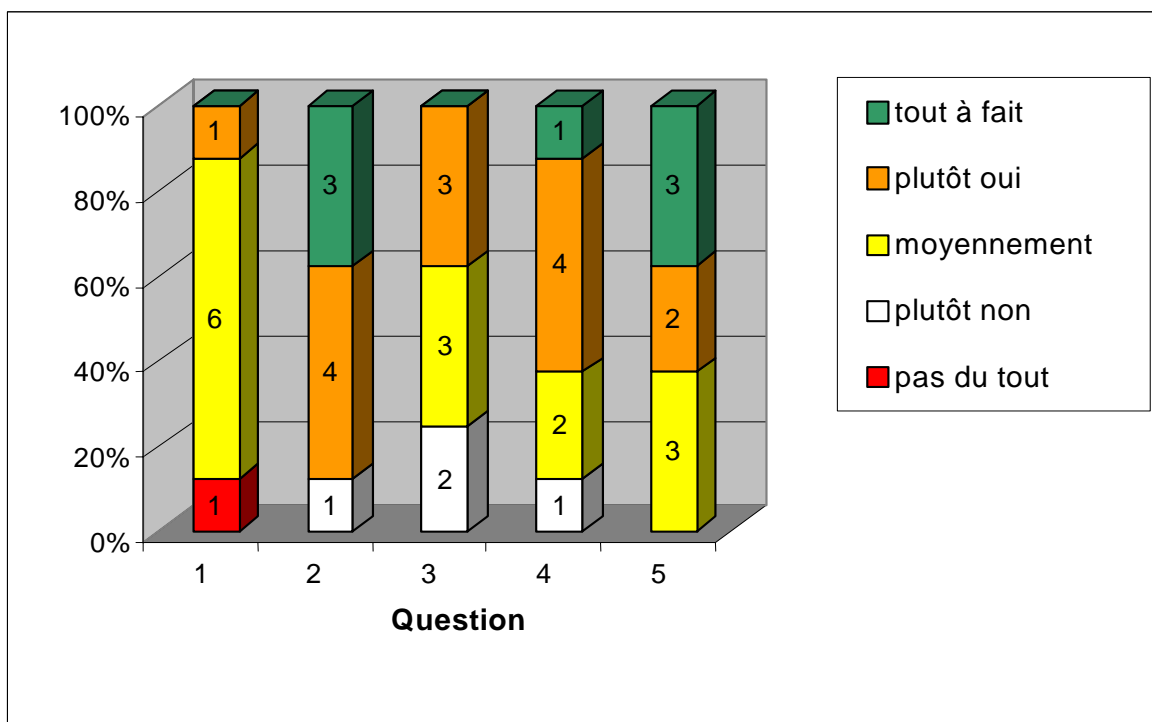


Figure 18 : Résultats du contrôle de qualité (GR/CR HES-SSA, cycle 3)

Plusieurs experts font remarquer que par rapport au deuxième cycle, les responsables des filières ont accordé moins d'importance aux « beaux mots » lors du troisième cycle. De l'avis des généralistes, les évaluations du troisième cycle sont globalement significatives, différenciées et suffisamment intelligibles. Les remarques suivantes peuvent être mises en évidence par rapport aux différents indicateurs :

- Intégration dans la planification stratégique : aucun cumul de cas problématiques n'est à signaler. Plusieurs experts évoquent des problèmes de création de synergies.
- Nombre d'étudiants/demande : sur la base des évaluations, les problèmes se posent surtout au niveau de l'égalité des chances. Outre une plus grande attention, les experts recommandent à cet égard des places de garderie et une structure plus transparente des statistiques.
- Internationalisation et mobilité : dans ce domaine, les experts déplorent des données partiellement insuffisantes, en particulier en ce qui concerne la proportion de cours dispensés en langue anglaise et les « incoming students ».
- Concept de la filière : aucun problème récurrent n'a été identifié par rapport au concept de la filière.
- Structure des études : ici non plus, aucun point majeur n'est identifié, il s'agit davantage d'une série de points individuels.
- Aptitudes professionnelles/caractère scientifique : hormis une incitation générale à davantage de concrétisation, aucun point significatif n'a été signalé. Les concepts du domaine des arts surtout constituent une exception, étant donné qu'ils ne rendent pas tangibles les aptitudes professionnelles dans le sens recherché. A cet égard, des indications correspondantes en matière de gouvernance ont été données.
- Organisation modulaire/ECTS : en ce qui concerne l'organisation modulaire et le travail avec le système ECTS, aucune accumulation de problèmes n'a été identifiée. Un généraliste a fait la recommandation suivante : « Il serait en outre utile que le thème de l'évaluation des prestations apparaisse de manière plus évidente dans les appréciations. Il y a peu de développements à ce sujet. »
- Equipement : de l'avis des généralistes, les difficultés d'évaluation de l'équipement apparaissent également dans le troisième cycle.
- Système qualité/encadrement : des remarques critiques sont formulées dans une série d'évaluations. A cet égard, les experts recommandent d'impliquer davantage les diplômés et les employeurs dans l'évaluation des études.

Un généraliste évoque à nouveau « le malaise général attribuable au fait qu'un seul expert évalue un concept. » Et le généraliste de résumer ainsi son point de vue : « Dans l'évaluation globale, on estime que les appréciations ne révèlent aucune particularité attestant un déséquilibre systématique. De même, aucun expert ne s'est exprimé de façon exagérément bienveillante ni de façon exagérément négative ; aucune discipline ne s'en sort particulièrement bien ni particulièrement mal, et aucune école (établissements partenaires) ne fait l'objet d'un classement subjectif positif ou négatif. » La direction du projet est en mesure de confirmer les résultats de l'évaluation des généralistes.

6.2.4 Les concepts et leur évaluation au cours du quatrième cycle

Au cours du quatrième cycle, 49 concepts ont été déposés (domaine de la technique : 25, économie : 2, design : 4, arts (musique y compris) : 1, travail social : 2, santé : 15). Ces concepts ont été évalués comme suit par les experts:

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	17	27	4	1
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	3	38	2	6
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	6	35	7	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	9	29	8	3
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	13	21	8	7
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	8	34	3	4
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	8	32	5	4
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	3	38	5	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	9	32	6	2
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	12	29	6	2
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	5	30	5	9
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	5	33	4	7
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	8	30	7	4

Figure 19 : Evaluation de l'atteinte de la norme selon l'avis des experts (4^e cycle, 49 concepts)

Au cours du quatrième cycle également, les cinq questions ont été posées aux experts et aux groupes régionaux afin d'assurer la qualité des observations effectuées :

1. Comment évaluez-vous l'utilité de votre feed-back à l'égard de la filière d'études ?
2. Comment évaluez-vous l'utilité de toute la procédure d'évaluation des concepts de votre propre point de vue ?
3. Quel est votre degré de certitude dans vos avis sur les concepts examinés ?
4. Quelle est votre satisfaction personnelle par rapport au déroulement, aux documents d'évaluation et aux résultats de cette évaluation de concepts ?
5. En général, quelle est selon vous la pertinence des évaluations de concepts, des accréditations et des procédures d'évaluation similaires ?

Les deux graphiques ci-après illustrent les résultats des questionnaires.

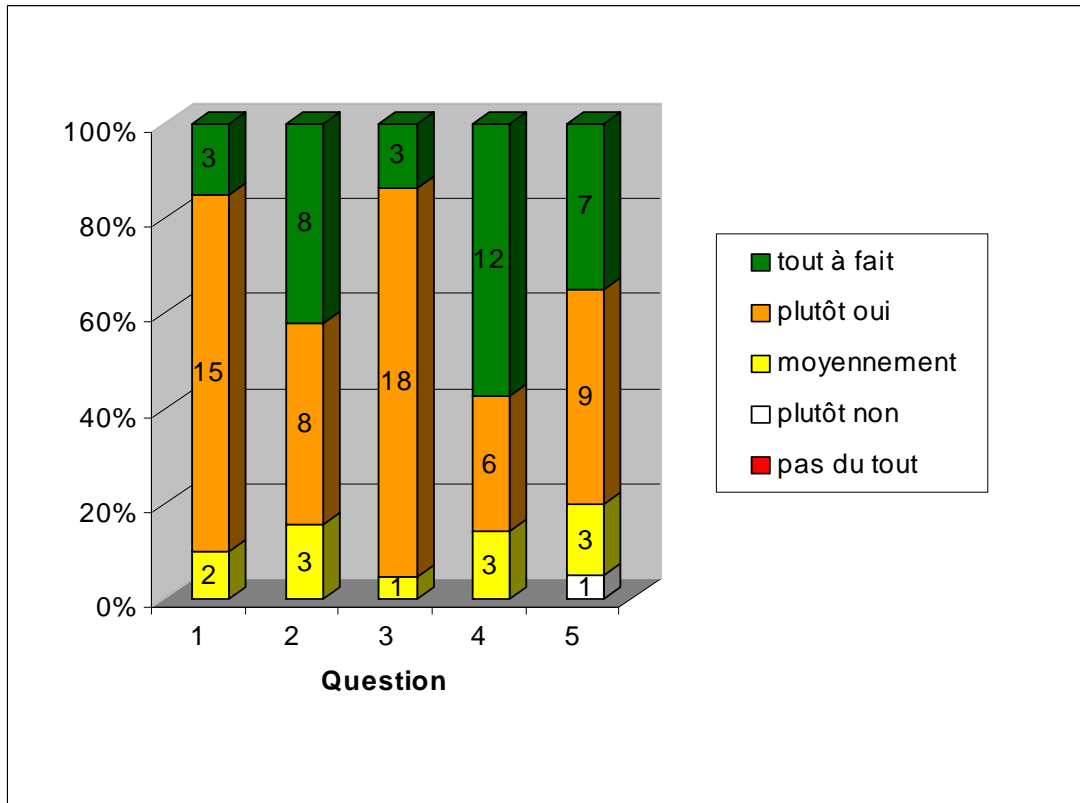


Figure 20 : Résultats du contrôle de qualité (experts, cycle 4)

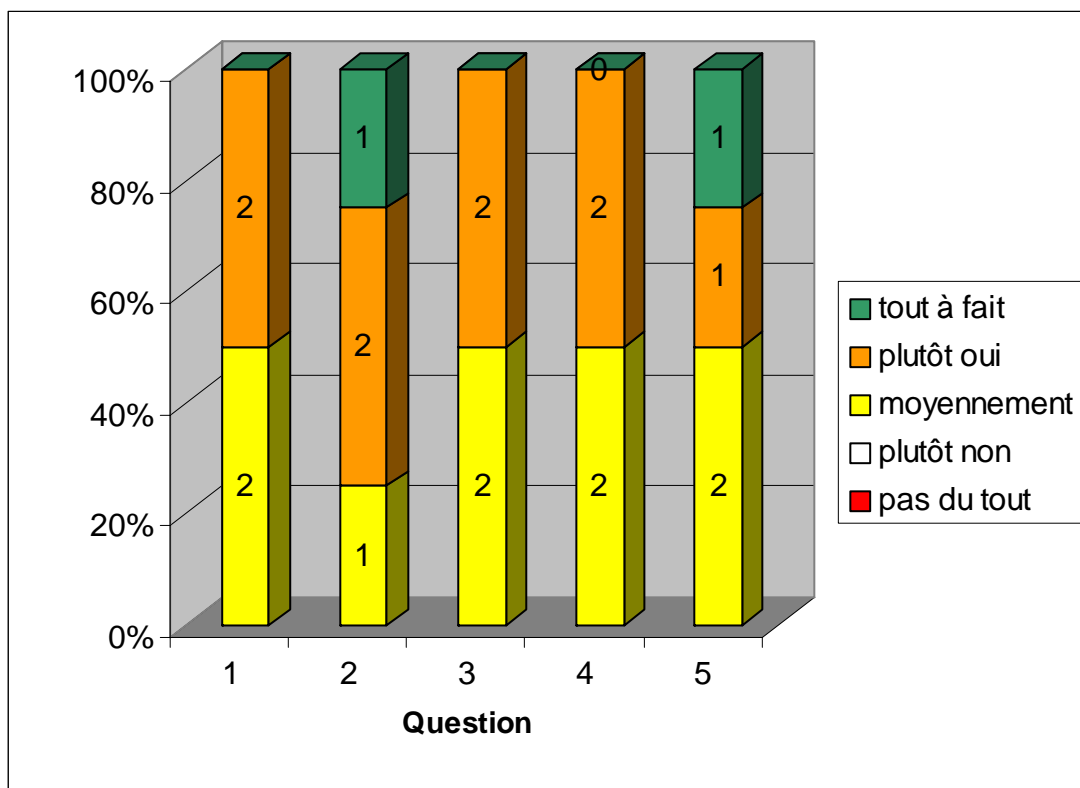


Figure 21 : Résultats du contrôle de qualité (GR, cycle 4)

La qualité des concepts déposés au cours du quatrième cycle était bonne, mais des déclarations identiques ont également été formulées dans les textes à l'échelle des écoles. Dans certains domaines, à savoir l'organisation modulaire du contenu des études et l'équipement,

certaines filières de bachelor se trouvaient encore dans la phase de planification, et leurs déclarations relatives à ces domaines étaient donc peu nombreuses.

Globalement, les généralistes confirment les déclarations faites lors des cycles précédents. De l'avis des généralistes, en principe, les évaluations des experts étaient également exprimées de façon claire et précise au cours de ce cycle.

Différentes évaluations ont toutefois relevé des fautes d'orthographe et de syntaxe, ainsi que de certaines incohérences ou imprécisions entre l'évaluation verbale et la satisfaction formelle des normes. Le secrétariat a réglé les points en suspens après concertation avec les experts. Toutefois, cela a pris beaucoup de temps, de sorte que la phase de consolidation des rapports des experts a dû être prolongée. Les hautes écoles spécialisées ont été informées du report des délais des feed-back.

Dans le domaine de la santé, la haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO) a été la première à proposer des offres, qui seront transposées en automne 2006 conformément à Bologne. La plupart de ces filières étaient jusqu'ici proposées en quatre ans de formation. En Suisse alémanique et dans le Tessin, des filières d'études correspondantes débiteront pour la première fois en automne de cette année. Les normes de réglementation nationales et internationales n'ont pas été reprises dans les concepts de façon très explicite. La CDS s'est donc à nouveau penchée sur ce thème et a exigé des précisions. Lors d'une réunion ultérieure entre l'OFFT et la CDS, il a été convenu que le contrôle de la qualité de la formation du point de vue de l'autorisation à l'exercice de la profession ou de la conformité aux directives UE devrait être effectué dans le cadre d'un contrôle de la qualité des filières, à savoir dans le cadre de l'accréditation. Le courrier joint aux feed-back attire l'attention des responsables sur le fait que les travaux ultérieurs dans ce domaine seront coordonnés par l'OFFT, après concertation avec les partenaires concernés.

Les actions souhaitables identifiées au cours du quatrième cycle ont à nouveau été communiquées aux responsables sous la forme d'observations. Dans ce cycle, on a également noté une tendance à l'élargissement de la nomenclature. La conception de filières d'études à temps partiel/en cours d'emploi, de même que l'attribution de crédits ECTS pour la formation pratique, manquent de clarté. Le thème de la spécialisation par rapport à la généralisation est également abordé.

6.3 Gros plan sur différents domaines d'études

6.3.1 Domaine de la technique et de la technologie de l'information (47 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	27	16	4	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	8	28	4	7
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	5	36	6	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	6	28	9	4
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	8	30	2	7
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	8	30	1	8
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	8	29	6	4
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	5	36	3	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	8	33	4	2
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	9	30	4	4
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	6	29	6	6
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	8	34	1	4
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	7	30	6	4

6.3.2 Domaine de l'architecture, de la construction et de la planification (22 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	9	9	3	1
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	6	10	3	3
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	3	14	4	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	3	11	6	2
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	6	12	2	2
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	4	16	0	2
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	6	14	1	1
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	1	18	0	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	4	16	1	1
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	4	17	0	1
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	2	14	1	5
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	8	12	1	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	3	16	0	3

6.3.3 Domaine de la chimie et des sciences de la vie (10 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	6	4	0	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	1	6	1	2
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	2	6	1	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	5	5	0	0
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	5	4	0	1
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	3	6	0	1
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	2	7	0	1
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	2	7	0	1
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	1	8	1	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	5	4	1	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	4	4	1	1
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	4	5	0	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	2	8	0	0

6.3.4 Domaine de l'agriculture et l'économie forestière (3 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	0	2	1	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	0	2	1	0
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	1	2	0	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	1	1	0	1
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	0	3	1	0
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	1	2	1	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	1	2	0	0
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	1	1	1	0
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	2	1	1	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	1	2	1	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	0	3	0	0
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	2	1	0	0
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	0	2	1	0

6.3.5 Domaine de l'économie et des services (35 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	26	9	0	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	4	20	3	8
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	6	26	0	3
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	5	17	9	4
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	16	18	1	0
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	11	21	0	3
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	5	29	0	1
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	4	29	1	1
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	8	26	1	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	9	25	1	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	5	19	3	8
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	4	30	0	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	0	27	2	6

6.3.6 Domaine du design (18 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	9	7	2	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	5	9	3	1
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	4	8	5	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	5	8	3	2
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	3	11	3	1
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	4	11	3	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	4	11	3	0
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	3	11	3	1
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	1	14	3	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	3	12	3	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	1	10	3	4
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	5	6	4	3
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	3	11	3	1

6.3.7 Domaine de la santé (15 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	3	12	0	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	0	14	0	1
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	2	12	1	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	1	11	2	1
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	0	7	7	1
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	2	11	2	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	0	12	1	2
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	0	12	3	0
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	1	9	5	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	1	10	4	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	0	12	1	2
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	0	12	2	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	0	11	2	2

6.3.8 Domaine du travail social (13 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	10	2	1	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	6	4	1	2
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	6	6	1	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	7	5	1	0
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	4	9	0	0
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	7	6	0	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	3	9	1	0
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	3	9	0	1
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	4	6	1	2
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	6	5	1	1
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	4	8	1	0
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	1	11	0	1
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	4	7	1	1

6.3.9 Domaine de la musique, des arts de la scène et des autres arts (20 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	7	13	0	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	4	12	2	2
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	4	14	1	1
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	3	12	2	3
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	5	11	2	2
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	3	14	0	3
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	5	9	1	5
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	4	11	2	3
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	5	9	4	2
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	5	7	6	2
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	3	10	3	4
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	5	8	3	4
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	1	7	6	6

6.3.10 Domaine de la psychologie appliquée (2 concepts)

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	0	2	0	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	0	2	0	0
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
3.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	0	0	2	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	0	1	1	0
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	0	1	1	0
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	0	1	1	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	0	2	0	0
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	0	1	1	0
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	0	1	1	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	0	1	1	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	0	0	1	1
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	0	1	1	0
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	0	2	0	0

6.3.11 Domaine de la linguistique appliquée (1 concept)²⁹

	nombre de concepts			Informations insuffisantes
	excellent	bon	non atteint	
<i>Indicateur 2 - Nombre d'étudiants / demande</i>				
2.1. Nombre d'étudiants prévu	0	0	1	0
2.2. Mesures relatives à la thématique "genre"	0	0	1	0
<i>Indicateur 3 - Internationalisation / mobilité</i>				
5.1. Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité	0	0	1	0
3.2. Projets internationaux avec des institutions partenaires	0	0	1	0
<i>Indicateur 4 - Concept de la filière</i>				
4.1. Concept de la filière centré sur les compétences	0	0	1	0
4.2. Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)	0	0	1	0
<i>Indicateur 5 - Structure des études</i>				
5.1. Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris	0	0	1	0
5.2. Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences	0	0	1	0
<i>Indicateur 6 - Aptitudes professionnelles / caractère scientifique</i>				
6.1. Organisation de l'acquisition des compétences	0	0	1	0
6.2. Concordance entre profil de compétences et aptitude professionnelle	0	0	1	0
6.3. Prise en compte de la recherche dans l'enseignements	0	0	1	0
<i>Indicateur 7 - Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>				
7.1. Structuration des modules, attribution ECTS compris	0	0	1	0
7.2. Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion	0	0	1	0

²⁹ La filière d'étude existante d'interprète de la ZFH n'est pas proposée en tant que filière bachelor.

6.4 Principaux outils de l'évaluation des concepts

6.4.1 Structure à l'intention des responsables de filières d'études pour la soumission des concepts

UTILISATION DU PRESENT DOCUMENT :

La structure pour la présentation des concepts comprend neuf indicateurs. On veillera à ne pas dépasser un volume total de huit pages pour les prises de position par rapport à ces indicateurs. Il n'y a pas de formulaire ou trame prévue ; les responsables des filières d'études peuvent rédiger le dossier sur le support de leur choix. L'envoi, au besoin, de documents supplémentaires, doit être réduit au strict minimum. Le concept doit être lisible et compréhensible sans référence à des documents supplémentaires.

Le dossier à soumettre doit être muni de la page de garde prévue à cet effet, dûment remplie. Elle peut être téléchargée par le biais des liens ci-après :

DOCUMENTATION D'INFORMATION:

- Evaluation du concept en général:
www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/f/konzept.htm
- Best Practice: (CSHES 2003)
www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/f/best_practice_f.pdf

DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Avant de soumettre le dossier, merci de bien vouloir prendre en considération les points ci-après:

LISTE DE CONTROLE POUR L'ENVOI:

- Le dépôt de la page de garde et des documents est effectué par la direction des HES. Les dates d'échéance pour la soumission du dossier sont le 15.11.2004, le 15.01.2005, le 01.03.2005 ou le 15.11.2005.
- Adjonction de la page de garde dûment remplie (à disposition sous: http://www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/f/deckblatt_f.xls).
- Respect du volume maximal de huit pages pour les prises de position, et limitation au strict minimum de la documentation supplémentaire. Les points suivants doivent par ailleurs être observés:
 - le concept doit être présenté sous la forme de texte en continu, sans transparents;
 - Ne pas transformer le document révisé en pdf;
 - l'utilité d'une éventuelle documentation supplémentaire doit être minutieusement examinée;
 - les abréviations utilisées doivent être expliquées dans le concept.
- Dimensionnement, de préférence inférieur à 3 MB, des documents transmis en version électronique, comprimés si possible en fichiers ZIP.

SUITE DE LA PROCEDURE

- Un accusé de réception du dossier sera envoyé par courriel à la direction des HES.
- La direction du projet peut demander des renseignements si un dossier est incomplet.
- Le traitement d'un dossier prendra environ six semaines.
- Le rapport d'évaluation sera transmis aux organes responsables de la HES; et la direction de la haute école spécialisée en recevra une copie.

PRINCIPES³⁰

1. L'évaluation du concept porte sur la qualité formelle initiale des filières de bachelor.
2. L'objectif premier est de vérifier la conformité à la Déclaration de Bologne. D'où l'importance accordée à l'internationalisation/la mobilité, les aptitudes professionnelles, l'organisation modulaire ainsi que l'intégration de la recherche dans l'enseignement.
3. Le choix des indicateurs étant basé sur les pratiques des agences d'accréditation internationales, il y a des changements par rapport à la série d'indicateurs de la Peer Review.
4. Il appartient aux filières d'études d'apporter les preuves de leur conformité à la Déclaration de Bologne. C'est pourquoi il est important de faire comprendre aux experts dans quelle mesure le concept des filières peut garantir la qualité académique telle qu'exigée par la mise en œuvre de la réforme de Bologne.
5. Tous les indicateurs qui se rapportent à la brochure «Best Practice» (version juillet 2004) de la Conférence suisse des HES (CSHES) sont assortis d'une mention explicite.
6. L'évaluation des concepts porte uniquement sur les filières de bachelor. Les éléments ou références aux filières de master ne sont pas évalués.
7. Les concepts qui portent sur les filières de bachelor en cours d'emploi doivent notamment contenir des précisions sous l'indicateur « Structure des études » et « Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences » de manière à faire ressortir les différences par rapport aux études à plein temps.
8. Les concepts portent uniquement sur les filières d'études et pas sur les orientations ou spécialisations.

³⁰ Les principes ont été complétés le 3 janvier 2005 avec les points 6 à 8.

INDICATEURS

(en italique: ces indicateurs doivent être impérativement traités).

Indicateur	Concrétisation
1. Intégration dans la planification stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Intégration de la filière dans le profil global de la haute école spécialisée (HES) et de l'école membre</i> • <i>Comparaison avec d'autres filières de la HES</i>
2. <i>Nombre d'étudiants/demande</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'étudiants prévu</i> • <i>Mesures relatives à la thématique «genre»</i>
3. <i>Internationalisation/mobilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité</i> • <i>Projets internationaux avec des institutions partenaires</i>
4. <i>Concept de la filière</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Concept de la filière centré sur les compétences</i> • <i>Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)</i>
5. <i>Structure des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences</i> • <i>Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris</i>
6. <i>Aptitudes professionnelles/caractère scientifique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Organisation de l'acquisition des compétences</i> • <i>Concordance entre profil de compétences et aptitudes professionnelles</i> • <i>Prise en compte de la recherche dans l'enseignement</i>
7. <i>Organisation modulaire (modularisation) / ECTS</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Structuration des modules, attribution ECTS comprise</i> • <i>Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion</i>
8. <i>Équipement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ressources matérielles</i> • <i>Ressources humaines</i>
9. <i>Système qualité/encadrement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Procédure d'assurance qualité en adéquation avec «Bologne»</i> • <i>Prestations de conseil et d'encadrement</i>

STRUCTURE POUR LA SOUMISSION DES CONCEPTS

Remarque préliminaire

Pour des raisons d'homogénéité, la structure définie dans ce document a un caractère obligatoire. En principe, seuls les neuf indicateurs détaillés ci-après doivent être traités et développés. La forme n'est laissée libre que dans la mesure où il est possible de classer certains aspects dans l'un ou l'autre des chapitres. Les explications concernant chaque indicateur serviront simplement d'aide à la rédaction pour la présentation des concepts. Ce qui compte avant tout, c'est la précision de l'argumentation, c'est-à-dire la description et la caractérisation de la filière à l'aune de l'indicateur en question. Les indications doivent être majoritairement spécifiques à la filière d'études et pas à l'école. La présentation des concepts ne doit pas dépasser 8 pages. Les éventuels documents joints en annexe doivent être réduits à leur strict minimum.

1. Intégration dans la planification stratégique³¹

Cette partie doit montrer comment les objectifs de la filière s'intègrent dans le profil global de la haute école spécialisée (HES) / du département / de l'école membre. Il s'agit d'expliquer quelle place occupe la filière dans le *portfolio*. Si des filières présentant des similitudes se côtoient dans la HES, il faut mettre en évidence ce qui les différencie et ce qui les relie.

Standard: Le contenu du concept est compatible avec les objectifs stratégiques de la HES/du département/de l'école membre (fitness of concept).

2. Nombre d'étudiants/demande³²

Cette rubrique doit renseigner sur les prévisions concernant le nombre d'étudiants et le rapport entre le nombre de candidats et les admissions. Autre point à développer: les mesures prises autour de la thématique «genre».

Standard: Le nombre prévisionnel d'étudiants correspond aux valeurs indicatives de la Confédération³³. Des mesures relatives à la question des genres ont été prises.

3. Internationalisation/mobilité

Ce chapitre doit exposer comment l'orientation internationale est censée se concrétiser et quels éléments du concept des études garantiront cette internationalisation (relevé de notes, Diploma Supplement, cours de langue, modules spécifiques, part de l'enseignement donnée dans une langue étrangère, systèmes incitatifs pour étudiants et professeurs, programmes d'échanges, conseil, etc.). Sont à mentionner les étudiants «entrants» et «sortants» (en valeur absolue et en pourcentage). Un autre point à développer est l'importance attachée à la dimension internationale dans l'enseignement (cours ou manifestations spécifiques / joint-ventures) ou la manière dont des institutions partenaires sont associées à des projets internationaux.

³¹ Une présentation du portfolio complet des filières d'études de l'école/école membre est souhaitée.

³² Une liste séparée des nouvelles entrées et du nombre total d'étudiants est souhaitée.

³³ Les valeurs indicatives sont les suivantes: technique et IT: 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études); architecture et construction: 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études); chimie et sciences de la vie: 25 étudiants par année (75 étudiants par filière d'études); économie et services: 30 étudiants par année, 90 étudiants par filière d'études; design: 15 étudiants par année (45 étudiants par filière d'études). Pour les filières d'études des domaines de la santé, du travail social et des arts qui sont régies par les cantons, les valeurs indicatives ne sont fixées que partiellement dans les profils de la CDIP/CDS. Selon le «Masterplan Hautes écoles spécialisées 2004 à 2007» établi par la Confédération et les cantons, le développement sur le long terme de l'offre et des infrastructures pour les filières bachelor doit s'appuyer sur un nombre de 60 étudiants par année et lieu de formation (180 par filières d'études). Ces valeurs peuvent être inférieures dans le cas de certains domaines d'études et d'offres spéciales proposées à l'échelle suisse.

Standard: La filière de bachelor est marquée par une orientation internationale et nationale claire concrétisée par des éléments du concept de la filière et du cursus. Les étudiants évoluent dans un contexte possédant un accès vers l'international.

4. Concept de la filière

(Document de référence: Best Practice, p. 7ss [Étape 1])

Cet indicateur appelle une présentation claire et concise de l'organisation concrète de la filière, notamment l'accent mis sur les compétences à acquérir (outcome). Il s'agit de prendre en compte à ce sujet le rapport entre la formation généraliste et la formation spécialisée, ainsi que les aspects de théorie/pratique. Cette rubrique doit également faire ressortir les principes didactiques qui prévalent dans la filière, et les méthodes d'enseignement et d'acquisition de savoirs et de compétences. De plus, elle doit donner des indications sur les prérequis propres à cette filière (connaissances linguistiques, expérience professionnelle, test d'aptitude, etc).

Standard: Le concept de la filière est structuré de manière rationnelle. Ceci trouve son illustration dans des principes didactiques cohérents. Les éléments de formation généraliste/spécialisée d'une part, et théorique/pratique d'autre part sont adéquats.

5. Structure des études

(Document de référence: Best Practice, p. 9ss [Étape 2])

Ce chapitre doit donner une image fidèle de la structure des études. L'articulation de l'année d'études doit être illustrée par des informations sur les périodes de fréquentation de cours et de travail personnel (y compris les éléments d'enseignement à distance ou e-learning), les cours obligatoires, à option et facultatifs, et les offres interdisciplinaires, tout cela avec les périodes pratiques et de laboratoire. Il s'agira également d'indiquer dans quelle mesure un échange a lieu avec d'autres hautes écoles sur certaines parties de programmes («importation d'enseignement», «exportation d'enseignement»). Un autre aspect à évoquer est l'investissement en temps normalement prévu pour les étudiants.

Standard: La structure des études garantit la répartition judicieuse en unités de cours, l'organisation cohérente de la filière et des chances réalistes de maîtrise des études par les étudiants. Elle concourt de manière adéquate à la mise en œuvre du concept de la filière tant sur le contenu que sur l'aspect didactique.

6. Aptitudes professionnelles/caractère scientifique

(Document de référence: Best Practice, p. 10ss [Étape 3])

Sur la base des objectifs issus du marché du travail et des contacts avec les représentants des secteurs professionnels, ce paragraphe doit exposer avec quels éléments, en termes de structure, de contenu et de méthodes, les étudiants peuvent acquérir les qualifications professionnelles et comment la filière mène à ces compétences professionnelles sur la base des compétences initiales demandées. Autres points à illustrer: l'intégration de la recherche dans l'enseignement et inversement, et la manière de promouvoir l'approche scientifique.

Standard: L'acquisition des compétences est conçue de telle manière qu'elle garantit l'aptitude professionnelle et le caractère scientifique de la formation. Les niveaux de compétences exigés par le profil de la filière sont définis. La qualification professionnelle est atteignable, d'après les contenus, buts et structures présentés dans les rubriques «Structure des études» et «Concept de la filière».

7. Organisation modulaire (« modularisation »)/ECTS

(Document de référence: Best Practice, p. 12ss [Étape 4])

L'aspect à mettre en évidence dans ce chapitre est l'organisation modulaire, ou « modularisation », de la filière. Il s'agira de décrire l'ampleur des modules (contenu, durée, compétences recherchées) et de faire ressortir non seulement la combinaison des modules entre eux, ou plutôt leur interchangeabilité, mais aussi leur caractère interdisciplinaire. Une autre étape consistera à décrire comment est prévue l'obtention des attestations de prestations fournies et des diplômes, y compris le lien avec les modules et l'acquisition de crédits ECTS.

Standard: La filière a une organisation modulaire. Les modules reflètent le concept global et sont marqués par une définition systématique et ciblée des contenus avec pour objectif une aptitude professionnelle. Le système d'évaluation des prestations est en place et il montre ce que les étudiants doivent fournir pour obtenir leur diplôme.

8. Équipement

Ce paragraphe est axé sur les ressources nouvellement mises en place ou réorganisées dans le but de satisfaire les exigences de la réforme de Bologne. Sont à inclure dans cette catégorie les ressources humaines (nouveaux postes, regroupements, autres profils professionnels, etc.) et les ressources matérielles telles que de nouveaux laboratoires et nouvelles installations, etc. Cette partie doit aussi traiter des mesures d'accompagnement (coaching/tutoring) mises en place par les enseignants afin d'aider les étudiants dans leur travail personnel.

Standard: Les ressources visent à réaliser les objectifs de la Déclaration de Bologne. Elles soutiennent le concept de la filière et sa réalisation.

9. Système qualité/encadrement

Ce chapitre doit mettre en lumière les réalisations dans deux domaines: (a) l'intégration de la filière dans le système de gestion de la qualité de la HES et (b) les mesures visant à favoriser et à garantir l'acquisition de compétences liée à la filière d'études. Le but est de montrer si les mesures d'assurance qualité existantes sont adaptées ou complétées afin d'intégrer les aspects propres à la Déclaration de Bologne. Un point à développer est, par exemple, la manière dont sont contrôlés et au besoin optimisés, en cas de non atteinte des objectifs, l'acquisition de l'aptitude professionnelle, la qualité didactique de l'enseignement dispensé par les professeurs avec les nouvelles méthodes d'enseignement et d'acquisition de compétences, ou l'intégration de la recherche dans l'enseignement. De plus, des informations doivent être fournies sur les prestations de conseil et d'encadrement à l'intention des étudiants, également sous l'angle de l'égalité des chances (mot d'ordre «Career Service»).

Standard: La filière est bien intégrée dans le système qualité de la HES. Il y a une démarche claire de contrôle des critères propres à «Bologne» et, le cas échéant, d'optimisation de ces mêmes critères en vue d'atteindre les objectifs fixés. Les activités de conseil et d'encadrement sont mises en place, resp. prévues, de manière adéquate et suffisante.

6.4.2 Guide à l'intention des expertes et des experts

1 L'évaluation des concepts

Les expertes et les experts ont pour tâche d'évaluer sur le plan formel la qualité des filières d'études de bachelor. Pour obtenir une évaluation positive, il est essentiel que les concepts de filières soient conformes avec la Déclaration de Bologne. L'évaluation des concepts des filières de bachelor s'effectue à l'aide d'un document d'évaluation préétabli qui est envoyé avec les dossiers des filières par courrier électronique ou, sur demande, par courrier normal. L'anonymat des expertes et des experts est garanti tout au long de la procédure.

2 Documents de référence

Les expertes et les experts ont à disposition les documents suivants:

- *Esquisse du projet* : Ce rapport donne un aperçu de la situation initiale, de l'objectif, de la stratégie et de la structure du projet «Évaluation des concepts».
- *Schéma descriptif de la procédure d'évaluation* : Ce schéma montre les étapes importantes de la procédure d'évaluation.
- *Best Practice (CSHES)*³⁴: Il s'agit du guide relatif à la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne à l'intention des hautes écoles spécialisées.
- *Contexte de l'évaluation des concepts (OFFT)*³⁵: Il s'agit d'une brève introduction sur les hautes écoles spécialisées en Suisse.
- *Structure à l'intention des responsables de filières d'études pour la soumission des concepts (KEVA Doc 04-2)* : Ce document donne la structure que les hautes écoles spécialisées doivent impérativement respecter pour la présentation de leurs concepts.
- *Guide à l'intention des expertes et des experts (KEVA Doc 04-3)*: Il expose la manière d'agir que doivent suivre les expertes et les experts lors du processus d'évaluation.
- *Complément au guide à l'intention des expertes et des experts (KEVA Doc 04-3a)* : Recommandation pour la procédure ; sur la base des avis des experts et des expériences acquises lors du premier cycle.
- *Document d'évaluation pour les expertes et les experts (KEVA Doc 04-4)*: Ce document sert à évaluer et à apprécier les concepts des filières de bachelor.
- *Brève introduction au document d'évaluation* : Il s'agit d'une introduction schématique à la manipulation technique des documents d'évaluation.
- *Document relatif à l'assurance qualité (KEVA Doc 04-5)*: Ce document permet aux expertes et aux experts de signaler par écrit des points demeurés flous lors de l'évaluation, ainsi que de donner des appréciations sur le processus en général.

Les documents nécessaires pour l'évaluation vous sont également envoyés, avec le dossier de la filière, par courrier électronique ou par courrier normal.

³⁴ Rapport de la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES). Ce rapport vous a déjà été envoyé, mais vous pouvez également le consulter à l'adresse suivante:
http://www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/f/best_practice_f.pdf.

³⁵ Rapport de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ce rapport vous a déjà été remis. Il peut également être consulté sur le site Internet de l'évaluation des concepts.

L'adresse <http://www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/f/konzept.htm> vous conduit directement au site Internet de l'évaluation des concepts. Vous y trouverez tous les documents mentionnés ci-dessus.

3 Evaluation et appréciation

L'évaluation des dossiers de filières d'études transmis doit se faire:

- a) après analyse des documents reçus (concept de la filière d'études et documentation supplémentaire éventuelle);
- b) au moyen du document d'évaluation pour les expertes et les experts et sur la base des standards qui y sont mentionnés par indicateur (voir point 8);
- c) en tenant compte du rapport «La conception de filières d'études échelonnées: Best Practice et recommandations» (CSHES, juillet 2004) et de la brochure «Contexte de l'évaluation des concepts» (OFFT, mai 2004).

Les problèmes rencontrés lors de l'évaluation des dossiers doivent être consignés dans le document relatif à l'assurance qualité (document KEVA 04-5).

4 Principes présidant à l'évaluation et à l'appréciation

Les principes suivants doivent être observés:

- a) La pertinence de l'évaluation dépend largement de la finesse des appréciations des expertes ou des experts. Il est donc nécessaire que les forces et faiblesses d'un concept soient examinées de manière compétente.
- b) Si un concept ne remplit pas les exigences relatives à un des indicateurs, il faut impérativement que soit envoyée par écrit une suggestion d'amélioration.
- c) Les expertes et les experts doivent veiller à la haute qualité de la formulation écrite des évaluations. Il ne faut pas utiliser des phrases standards données à l'avance. Les expertes et les experts établissent leurs évaluations directement auprès des hautes écoles spécialisées et de leurs organes responsables.

5 Correspondance électronique

En principe, l'ensemble de la correspondance entre le secrétariat et les experts circule sous forme électronique. En cas de problèmes techniques, une version papier des documents peut sur demande être envoyée par courrier normal.

5.1 Dossier de la filière d'études:

- a) Le dossier électronique de la filière d'études à évaluer peut être envoyé sous deux formes, selon son ampleur :
 - o Les dossiers de petite ampleur seront envoyés par e-mail par le secrétariat en PDF ou fichiers ZIP (voir ci-dessous) ;
 - o Les dossiers plus volumineux seront mis à disposition sur le site Internet de l'évaluation des concepts, afin de pouvoir être téléchargés. Les personnes concernées recevront par e-mail du secrétariat ECFB un lien Internet: il suffira de cliquer sur ce lien. Le lien conduira alors soit aux données ZIP (voir ci-dessous), soit directement au document Word ou PDF.
- b) Maniement des fichiers ZIP: Ouvrez le fichier ZIP en double-cliquant dessus et enregistrez les documents qu'il contient sur votre ordinateur. Vous pouvez ensuite travailler normalement avec ces documents. En cas de problèmes avec les fichiers ZIP, vous pouvez contacter le secrétariat.
- c) Nous vous recommandons d'imprimer les documents constituant le dossier de filière d'études pour les analyser.

5.2 Document d'évaluation et d'appréciation

L'évaluation et l'appréciation se fait en principe au moyen du document Excel KEVA Doc 04-4 qui vous a été envoyé par courrier électronique avec le dossier de la filière d'études. Les instructions techniques pour utiliser ce document Excel sont les suivantes:

Travail avec un PC:

- a) Ouvrez le document électronique KEVA Doc 04-4.
- b) Apportez vos remarques et vos propositions d'amélioration aux endroits du document prévus à cet effet. Pour l'évaluation descriptive, cochez d'une croix le champ correspondant (« largement atteint », « atteint », etc.).
- c) N'oubliez surtout pas d'enregistrer vos données dans le fichier Excel.

Si vous rencontrez des problèmes avec des fichiers Excel, envoyez un e-mail à l'adresse [**keva@bbt.admin.ch**](mailto:keva@bbt.admin.ch). Nous vous enverrons immédiatement une version du document d'évaluation en format Word.

6 Contact

Avez-vous des questions techniques ou des questions concernant l'évaluation des dossiers de filières d'études? Veuillez alors vous adresser au secrétariat de l'évaluation des concepts, ouvert de lundi à jeudi de **8h30 à 17h00**:

Secrétariat Evaluation des concepts
Chantal Haunreiter
Anja Grunder
Tél. **+41 31 324 91 48**
keva@bbt.admin.ch

7 Délais de traitement des dossiers

1^e cycle:

Dès le 15 novembre 2004 : réception des concepts de filières d'études (par la poste ou par courrier électronique).

Jusqu'au 6 décembre 2005 : envoi des documents d'évaluation par courrier électronique au secrétariat.

2^e cycle:

Dès le 15 janvier 2005 : réception des concepts de filières d'études (par la poste ou par courrier électronique).

Jusqu'au 10 février 2005 : envoi des documents d'évaluation par courrier électronique au secrétariat.

3^e cycle:

Dès le 1^{er} mars 2005 : réception des concepts de filières d'études (par la poste ou par courrier électronique).

Jusqu'au 18 mars 2005 : envoi des documents d'évaluation par courrier électronique au secrétariat.

4^e cycle :

Dès le 15 novembre 2005 : réception des concepts de filières d'études (par la poste ou par courrier électronique).

Jusqu'au 6 décembre 2005 : envoi des documents d'évaluation par courrier électronique au secrétariat.

Le document d'évaluation doit être renvoyé en même temps que le document relatif à l'assurance qualité au secrétariat Evaluation des concepts, sous forme **électronique**, à l'adresse [**keva@bbt.admin.ch**](mailto:keva@bbt.admin.ch) ou par courrier normal à l'adresse suivante :

CFHES, Secrétariat Evaluation des concepts
c/o Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27
3003 Berne, Suisse

8 Grille d'évaluation

L'évaluation s'effectue sur la base de 9 indicateurs et de standards à atteindre. Des explications concernant les indicateurs se trouvent dans le document «Structure à l'intention des responsables de filières d'études pour la soumission des concepts» (KEVA Doc 04-2).

Indicateur	Concrétisation
1. Intégration dans la planification stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la filière dans le profil global de la haute école spécialisée (HES) et de l'école membre • Comparaison avec d'autres filières de la HES
2. Nombre d'étudiants / demande	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'étudiants prévu</i> • <i>Mesures relatives à la thématique «genre»</i>
3. Internationalisation / mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Éléments du concept de la filière et de la structure des études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité</i> • <i>Projets internationaux avec des institutions partenaires</i>
4. Concept de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Concept de la filière centré sur les compétences</i> • <i>Principes didactiques (d'enseignement et d'acquisition du savoir / des compétences)</i>
5. Structure des études	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences</i> • <i>Organisation travail personnel/fréquentation des cours, éléments d'enseignement à distance compris</i>
6. Aptitudes professionnelles / caractère scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Organisation de l'acquisition des compétences</i> • <i>Concordance entre profil de compétences et aptitudes professionnelles</i> • <i>Prise en compte de la recherche dans l'enseignement</i>
7. Organisation modulaire (modularisation) / ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Structuration des modules, attribution ECTS comprise</i> • <i>Liens avec l'évaluation des prestations et le règlement de promotion</i>
8. Équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources matérielles • Ressources humaines
9. Système qualité / encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'assurance qualité en adéquation avec «Bologne» • Prestations de conseil et d'encadrement

6.4.3 Complément au guide à l'intention des experts

Sur la base des avis experts et des expériences acquises lors du premier cycle de l'évaluation des concepts, nous aimerions, pour la suite de notre collaboration, définir quelques points importants pour l'évaluation et l'appréciation.

1 Principes présidant à l'évaluation et à l'appréciation

- L'évaluation se fera **uniquement de manière descriptive**. Les déclarations et remarques verbales doivent de ce fait être suffisamment différenciées et subtiles en vue de fournir aux écoles les éléments nécessaires pour poursuivre le développement des concepts. Les écoles devront pouvoir s'appuyer sur des évaluations précises, des demandes très claires ou des commentaires critiques sur les développements attendus.
- Chaque **indicateur ou indicateur partiel** doit faire l'objet d'une **déclaration verbale**. Si un indicateur fait l'objet d'un avis négatif, il faut impérativement qu'une suggestion d'amélioration soit formulée par écrit.
- Les experts ne doivent **pas faire de déclarations** ou d'évaluations sur les thèmes suivants
 - o les offres de niveau master
 - o les titres (bachelor of Science ou bachelor of Arts, etc.)Des déclarations sur ces deux points dépasseraient le cadre de l'évaluation des concepts des filières de bachelor.
- Les évaluations des concepts ne doivent pas contenir de **remarques personnelles**. Celles-ci doivent être mentionnées séparément sur le document portant sur l'assurance qualité (Doc KEVA 04-5).

2 Liste de contrôle avant la remise de l'évaluation des concepts

Il est prévu que les évaluations des experts soient directement transmises aux hautes écoles spécialisées et aux organes responsables. Les principes suivants doivent de ce fait être respectés :

- phrases précises et compréhensibles afin d'éviter le risque d'interprétation ;
- ne pas utiliser de phrases standards ; les propositions doivent être substantielles ;
- respect des règles de grammaire et d'orthographe ;
- recours à la forme impersonnelle.

3 Remarques générales relatives aux concepts

- Les concepts relatifs aux filières de bachelor en cours d'emploi doivent essentiellement contenir des indications précises sous « Structure des études » et « Répartition sur l'année de l'acquisition des compétences ». (Des différences doivent apparaître avec les études à plein temps)³⁶.
- Les concepts relatifs aux filières de bachelor doivent mettre l'accent sur les filières et pas sur les domaines d'approfondissement.
- Veuillez tenir compte du fait que pour l'indicateur 1 (Intégration dans une planification stratégique), 8 (Equipement) et 9 (Système qualité, encadrement), les concepts peuvent présenter des contenus identiques pour une même HES ou école membre.
- Les profils des compétences peuvent être consultés sur Internet sous : **<http://www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/bologna/komp/komp.htm>**

³⁶ Voir Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES) : Formation en cours d'emploi / travail pratique en cours d'études / ECTS. Berne, janvier 2005.

6.4.4 Aperçu détaillé des tâches de la direction du projet et des suppléants

La *direction du projet* a assumé plus particulièrement la responsabilité des tâches suivantes :

- Mise en œuvre et accompagnement du projet en tant que chef de projet ;
- Direction des réunions du secrétariat de la direction du projet ;
- Organisation de séances d'information (groupe d'écho) ;
- Etablissement de rapports (oraux et écrits) lors des réunions du bureau et des séances plénières de la CFHES ;
- Conseils au secrétariat pour les questions scientifiques ;
- Conseils aux écoles dans les domaines de la technique et de l'économie ;
- Coaching des experts dans les domaines de la technique et de l'économie ;
- Vérification des concepts déposés et des rapports des experts ;
- Vérification des feed-back transmis aux responsables ;
- Elaboration d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final.

Outre un soutien général, les *suppléants de la direction du projet* ont assumé plus particulièrement la responsabilité des tâches suivantes :

- Conseils aux écoles dans les domaines du design, du travail social, de la santé et des arts ;
- Coaching des experts dans les domaines du design, du travail social, de la santé et des arts ;
- Vérification des concepts déposés et des rapports des experts dans les domaines du design, du travail social, de la santé et des arts.

6.4.5 Enquête auprès des responsables de filière

Mesdames, Messieurs,

La présente enquête vise à recueillir l'avis des responsables de filière au sujet de l'évaluation des concepts afin que la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES) puisse examiner la qualité de ce processus d'évaluation. L'enquête porte principalement sur les points suivants : possibilités de valorisation des résultats, planification, information et organisation, mais aussi déroulement des procédures d'évaluation.

Les renseignements récoltés seront traités confidentiellement et de manière anonyme, de sorte que leur auteur ne pourra pas être identifié. Menée par le prof. Dieter Euler de l'Institut de pédagogie de l'économie de l'Université de St-Gall (IWP) et responsable du projet « Evaluation des concepts », l'enquête doit faire ressortir les lacunes et les faiblesses ainsi que les atouts et les perspectives de développement que présente un tel processus d'évaluation.

Le questionnaire ne devrait pas vous prendre plus de 5 à 10 minutes. Nous vous saurions gré de bien vouloir le retourner d'ici au **jour.mois.année**, sous forme électronique, directement au prof. Euler à l'adresse suivante : **keva@bbt.admin.ch**.

En vous remerciant de votre aimable collaboration, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES)

Veillez cocher la réponse qui convient.

	Pas du tout	Plutôt non	Moyen- nement	Plutôt oui	Tout à fait
	--	-		+	++
La direction de l'école (école membre / domaine d'études) m'a soutenu au cours de l'élaboration des concepts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La direction de notre HES m'a soutenu au cours de l'élaboration des concepts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nous aurions de toute façon élaboré les concepts comme ils se présentent dans l'évaluation des concepts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les documents élaborés dans le cadre de l'évaluation des concepts pourront être réutilisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez cocher la réponse qui convient.

	Pas du tout	Plutôt non	Moyen- nement	Plutôt oui	Tout à fait
	--	-		+	++
L'appréciation des experts s'est-elle révélée utile pour le développement futur du concept présenté ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En tant que responsable de filière, les informations reçues par la CFHES / OFFT se sont-elles avérées utiles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous satisfait du déroulement de l'évaluation des concepts et des documents élaborés à cette occasion ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes vous personnellement satisfait des résultats de l'évaluation des concepts ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A votre avis, l'ensemble de la procédure d'évaluation des concepts est-elle justifiée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'une manière générale, pensez-vous que les évaluations par des tiers contribuent au développement de la qualité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels sont les domaines pour lesquels l'appréciation des experts a été utile ?

(En d'autres termes : pouvez-vous mieux vous situer par rapport aux critères suivants ?)

	Pas du tout	Plutôt non	Moyen- nement	Plutôt oui	Tout à fait
	--	-		+	++
Intégration dans la planification stratégique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'étudiants / demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Internationalisation / mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concept de la filière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Structure des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aptitudes professionnelles / caractère scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation modulaire («modularisation») / ECTS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système qualité / encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quelles sont les améliorations à apporter à l'évaluation des concepts ?

--

A quelle HES êtes-vous rattaché ?

(Remarque : L'information ne sera pas mise en relation avec l'indication du domaine d'études ; l'auteur ne peut donc pas être identifié.)

<input type="checkbox"/>	BFH (Berner Fachhochschule)
<input type="checkbox"/>	FHNW (Fachhochschule Nordwestschweiz)
<input type="checkbox"/>	FHO (Fachhochschule Ostschweiz)
<input type="checkbox"/>	FHZ (Fachhochschule Zentralschweiz)
<input type="checkbox"/>	HES-SO / S2 (Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale / S2)
<input type="checkbox"/>	SUPSI (Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana)
<input type="checkbox"/>	ZFH (Zürcher Fachhochschule)

Pour quel domaine êtes-vous responsable de filière?

(Remarque : l'information ne sera pas mise en relation avec l'indication de la HES ; l'auteur ne peut donc pas être identifié.)

<input type="checkbox"/>	Architecture, construction et planification
<input type="checkbox"/>	Chimie et sciences de la vie
<input type="checkbox"/>	Design
<input type="checkbox"/>	Santé
<input type="checkbox"/>	Musique, arts de la scène et autres arts
<input type="checkbox"/>	Travail social
<input type="checkbox"/>	Technique et technologies de l'information
<input type="checkbox"/>	Economie et services

Merci de votre collaboration !

6.4.6 Schéma du feed-back aux HES

Evaluation du concept des filières d'études menant au bachelor: Appréciations des experts et observations de la CFHES et de l'OFFT

Nom de la filière: «Désignation»

Haute école spécialisée: «École»

No du dossier: «DossierNo»

Date: «Date»

Indications de la CFHES et de l'OFFT :

Après examen du concept de filière bachelor «Désignation» et après discussion avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées livre les observations suivantes:

- «Observation_Module thématique relatif à l'accréditation»;
- «Observation_Module thématique relatif aux attentes pour les filières master»;
- «Observation_Module thématique relatif à la question du titre»;
- «Observation_Module thématique relatif aux valeurs indicatives pour le nombre d'étudiants»;
- «Observation_Module thématique relatif aux indicateurs 1, 8 et 9»;
- «Observation_Module thématique relatif à la nomenclature»;
- «Observation_Module thématique relatif à l'absence de reconnaissance par le DFE»;
- «Observation_Module thématique relatif à l'absence de reconnaissance par la CDIP»;
- «Observation_Module thématique relatif à l'absence de contrôle qualité (DFE/CDS)»;
- «Observation_Module thématique relatif au concept d'études avec plus de 180 points ECTS»;
- «Observation_Module thématique relatif au renvoi au projet bld»;
- «Observation_Module thématique relatif au renvoi à des directives UE»;
- «Observation_zu_Module thématique relatif à la filière/domaines d'études».

Appréciation des experts

Les évaluations et les remarques suivantes présentent l'avis spécialisé des experts.

Ils ont appliqué le barème suivant:

Excellent : Les standards sont atteints de manière manifeste et excellente. Les formes de réalisations présentées sont convaincantes et les exemples pertinents.

Bon : Les standards sont en grande partie atteints. Il manque cependant des modes de mise en œuvre particulièrement exceptionnels ou des exemples pouvant être mis en pratique.

non atteint : Il y a des lacunes et des insuffisances en ce qui concerne l'atteinte des normes fixées. Ne répond pas entièrement aux exigences.

informations insuffisantes : Impossibilité d'établir une évaluation valable, étant donné le caractère lacunaire des informations fournies.

====saute de page====

1. Intégration dans la planification stratégique

Standard : Le contenu du concept est compatible avec les objectifs stratégiques de la HES/du département/de l'école membre (fitness of concept).

Appréciation: «Appréciation_verbale_1»

Propositions d'amélioration : «Amélioration_1»

==== etc.=====

6.4.7 Remarques de la CFHES/de l'OFFT en matière de gouvernance

Après examen du concept de filière bachelor xy et après discussion avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées livre les observations suivantes :

Modules de texte généraux :

Module de texte relatif à l'accréditation

Les résultats de l'évaluation du concept ne doivent pas porter préjudice aux procédures d'accréditation future.

Module de texte relatif aux attentes pour les filières de master

Conformément à l'art 16, al. 2, de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées, la Confédération et les cantons déterminent conjointement les principes régissant l'offre d'études sanctionnées par un diplôme, et veillent par là même à un développement coordonné de l'offre de master. Par conséquent, lors de l'évaluation des filières de bachelor, aucune mention n'est faite au sujet des filières de master.

Module de texte relatif à la question du titre³⁷

Conformément à l'art. 7, al. 3, let. b, de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées, le département détermine le titre de la filière.

Module de texte relatif à la question du titre³⁸

Conformément à l'art. 7, al. 3, let. b, de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées, le département détermine les titres des filières. De plus, la Conférence des hautes écoles spécialisées (CSHES) a déclaré qu'elle était disposée à se charger d'instaurer une solution homogène à l'échelon suisse.

Module de texte relatif aux valeurs indicatives pour le nombre d'étudiants

Le « Masterplan Hautes écoles spécialisées 2004 à 2007 », élaboré par la Confédération et les cantons, a pour but (si l'on fait abstraction de certains domaines spécialisés et d'offres spéciales valables partout en Suisse) d'offrir des filières de bachelor suivies par au moins 60 étudiants par année et par lieu de formation (soit 180 étudiants par filière).

Module de texte relatif aux indicateurs 1, 8 et 9

Les appréciations des experts quant aux indicateurs 1 (Intégration dans la planification stratégique), 8 (Equiperment) et 9 (Système qualité / Encadrement) se basent uniquement sur la documentation remise, ce qui a pour effet de relativiser l'importance de ces appréciations.

Modules de texte spécifiques :

Module de texte relatif à l'absence de reconnaissance par le DFE (pas de Peer Review)

La filière d'études de bachelor planifiée ne se fonde pas sur une filière d'études approuvée en 2003 par le département fédéral de l'économie (DFE). Un contrôle ultérieur de la qualité demeure réservé, indépendamment des résultats de cette évaluation.

Module de texte relatif à l'absence de contrôle qualité (DFE/CDS)³⁹

La filière d'études de bachelor doit faire l'objet d'un contrôle de la qualité (accréditation) avant la délivrance des premiers diplômes.

³⁷ Remarque pour les concepts de bachelor du 1^{er} au 3^e cycle de l'évaluation des concepts (avant l'entrée en vigueur de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées au mois d'octobre 2005).

³⁸ Remarque pour les concepts de bachelor du 4^e cycle de l'évaluation des concepts (après l'entrée en vigueur de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées au mois d'octobre 2005).

³⁹ Remarque spécifique pour les concepts de bachelor du 4^e cycle (après l'entrée en vigueur de la révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées au mois d'octobre 2005).

Module de texte relatif à l'absence de reconnaissance par la CDIP

La filière d'études de bachelor planifiée ne se fonde pas sur une filière d'études approuvée par la CDIP et ne préjuge pas de la procédure de reconnaissance de la CDIP.

Module de texte relatif à la nomenclature⁴⁰

Conformément à la décision du Conseil fédéral du 15 décembre 2003, la désignation de la filière d'études ne correspond pas à la nomenclature approuvée par le Conseil fédéral.

Module de texte relatif à la nomenclature⁴¹

Conformément à l'art. 2 de l'ordonnance du DFE concernant les filières d'études, les études postgrades et les titres dans les hautes écoles spécialisées du 2 septembre 2005, la désignation de la filière d'études ne correspond pas à l'annexe.

Module de texte relatif au renvoi au projet bld

Les responsables visent une coordination et un ajustement de l'offre dans les domaines de l'architecture, de la construction et de la planification, du design, de la chimie et des sciences de la vie (projet bld) à l'échelon suisse, en étroite collaboration avec la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées.

Module de texte pour les concepts de bachelor à temps partiel/en cours d'emploi

Dans les filières d'études à temps partiel/en cours d'emploi, « l'organisation chronologique de l'acquisition des compétences » doit faire l'objet d'un examen approfondi.

Module de texte relatif au concept d'études avec plus de 180 points ECTS

Conformément aux directives du Conseil des hautes écoles spécialisées du 5 décembre 2002, une filière bachelor, travail de bachelor compris, comprend 180 crédits ECTS.

Module de texte relatif au cours préparatoire (année d'assessment) dans le domaine du design

La pratique professionnelle (acquise par ex. au cours préparatoire) représente une condition d'admission. Le cours préparatoire d'arts appliqués et d'arts visuels doit se situer au niveau secondaire II.

Module de texte relatif au domaine des arts

Conformément à la décision de la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées de la CDIP du 14 octobre 2004, la filière bachelor constitue aussi le premier diplôme dans le domaine de l'art qui offre une qualification artistique et pédagogique et vise à l'employabilité. Pour les filières relevant des domaines de la musique, des arts appliqués et des arts de la scène, le diplôme bachelor offre une première qualification artistique et pédagogique. Le concept général de filière de bachelor ne remplit pas encore complètement les conditions mentionnées plus haut.

Nombre d'étudiants dans le domaine de la musique

Les vérifications concernant les exceptions par rapport aux directives quantitatives relatives au nombre d'étudiants sont encore en cours.

Module de texte pour les formations en vue de l'enseignement dans le domaine des arts appliqués et des arts visuels

L'aptitude à l'enseignement ne constitue pas l'objet de l'évaluation des concepts.

Module de texte relatif aux filières d'études trinationales

La filière d'études trinationale approuvée à titre expérimental tient compte des accords internationaux.

Module de texte relatif au renvoi à des directives UE

La question de l'autorisation d'admission à la profession et le respect des directives UE ne constituent pas l'objet de l'évaluation des concepts.

⁴⁰ Voir la note de bas de page # 37.

⁴¹ Voir la note de bas de page # 38.

Module de texte relatif à des remarques individuelles

(Conformément aux remarques des groupes régionaux de la CFHES et des présidents des sous-commissions de la CR CDIP ou CR HES-SSA).

6.4.8 Liste des concepts de bachelor déposés par HES⁴²

FH	Bachelor-Konzept
BFH	Agronomie BFH SHL
	Architektur (eingereicht als: Bachelor of Science in Architecture) BFH HSB
	Automobiltechnik BFH HTI
	Bauingenieurwesen (eingereicht als: Bachelor of Science in Civil Engineering) BFH HSB
	Betriebsökonomie BFH HSW
	*Betriebsökonomie BFH PHW (Standorte: Zürich / St.Gallen)
	Betriebsökonomie BFH PHW (Standort: Bern)
	Bildnerisches Gestalten BFH HKB
	Elektrotechnik BFH HTI
	Forstwirtschaft BFH SHL
	Holztechnik (eingereicht als: Bachelor of Science in Wood Engineering) BFH HSB
	Informatik BFH HTI
	Konservierung-Restaurierung BFH HKB
	Kunst BFH HKB
	Lebensmitteltechnologie (eingereicht als: Milchwirtschaftliche Lebensmitteltechnologie) BFH SHL
	Maschinentechnik BFH HTI
	Mikrotechnik BFH HTI
	Musik BFH HKB
	Musik- und Bewegungspädagogik BFH HKB
	Pflege BFH WGS
	Physiotherapie BFH WGS
	Sozialarbeit BFH HSA
	Sport (eingereicht als: Bachelor of Science in Sports) BFH EHSM
	Theater (eingereicht als: Darstellende Künste) BFH HKB
	Visuelle Kommunikation BFH HKB
	Wirtschaftsinformatik BFH HSW
	FHO
Bauingenieurwesen FHO HSR	
Betriebsökonomie FHO FHS	
Betriebsökonomie FHO HTW	
Elektrotechnik FHO HSR	
Informatik FHO HSR	
Information und Dokumentation FHO HTW	
Landschaftsarchitektur FHO HSR	
Maschinentechnik FHO HSR	
Pflege FHO WGS	
Raumplanung FHO HSR	
Sozialarbeit FHO FHS	
Sozialpädagogik FHO FHS	
Systemtechnik FHO NTB	
Telekommunikation (eingereicht als: Telekommunikation/Elektrotechnik) FHO HTW	
Tourismus FHO HTW	
Wirtschaftsinformatik FHO FHS	

⁴² Les remarques suivantes sont à prendre en considération :

- Dans le domaine de la musique, des arts de la scène et des autres arts, les désignations des filières d'études de bachelor vont encore devoir être revues de manière approfondie.
- Les concepts de filières d'études de bachelor suivis d'une * font partie de la haute école spécialisée privée Kalaidos depuis le 6 avril 2005.
- Le concept de bachelor « Arts de la scène » de la HES-SO n'a pas été déposé.

FH	Bachelor-Konzept
FHNW	Informatik FHNW FHBB
	Angewandte Psychologie FHNW FHSO
	Architektur FHNW FHBB
	Bauingenieurwesen FHNW FHBB
	Bauprozessmanagement FHNW FHA
	*Betriebsökonomie AKAD FHA/FHNW
	Betriebsökonomie bb FHNW FHBB
	Betriebsökonomie vz FHNW FHBB
	Betriebsökonomie vz FHNW FHSO
	Betriebsökonomie vz und bb FHNW FHA
	Bildende Kunst (eingereicht als: Bildende Kunst / Medienkunst) FHNW FHBB
	Chemie FHNW FHBB
	Elektrotechnik FHNW FHBB
	Elektrotechnik FHNW FHA
	Geomatik FHNW FHBB
	Hyperwerk FHNW FHBB
	Informatik FHNW FHA
	Innenarchitektur FHNW FHBB
	International Business Management (Trinational) FHNW FHBB
	Lehramt für bildende Kunst FHNW FHBB
	Maschinenteknik (eingereicht als: Maschinenbau) FHNW FHBB
	Maschinenteknik FHNW FHA
	Medienkunst FHNW FHA
	Musik (eingereicht als: Bachelor of Arts in Music) FHNW FHBB
	Produkt- und Industriedesign (eingereicht als: Industrial Design) FHNW FHA
	Produkt- und Industriedesign (eingereicht als: Produkt- und Industrie-Design / Modedesign) FHNW FHBB
	Sozialarbeit FHNW FHA
	Sozialarbeit FHNW HPSA-FHBB
	Soziale Arbeit FHNW FHSO
	Sozialpädagogik FHNW FHA
	Sozialpädagogik FHNW HPSA-FHBB
	Systemtechnik FHNW FHSO
	Technisches Projektmanagement in Mechatronik (eingereicht als: Mechatronik (Trinationale Ingenieurausbildung) FHNW FHBB
	Visuelle Kommunikation FHNW FHBB
	*Wirtschaftsinformatik AKAD FHA/FHNW
	Wirtschaftsinformatik bb (eingereicht als: Wirtschaftsinformatik ICT-Management, bb) FHNW FHA
	Wirtschaftsinformatik FHNW FHSO
	Wirtschaftsingenieurwesen FHNW FHA
	Wirtschaftsingenieurwesen FHNW FHSO

FH	Bachelor-Konzept
FHZ	Architektur vz und bb FHZ HTA
	Bauingenieurwesen (eingereicht als: Bautechnik) FHZ HTA
	Betriebsökonomie FHZ HSW
	Bildende Kunst / Ästhetische Erziehung (eingereicht als: Kunst und Vermittlung) FHZ HGK
	Elektrotechnik vz und bb FHZ HTA
	Gebäudetechnik FHZ HTA
	Informatik vz und bb FHZ HTA
	Maschinenteknik vz und bb FHZ HTA
	Musik (eingereicht als: Bachelor of Arts in Music und Bachelor of Arts in Kirchenmusik) FHZ MHS
	Musik- und Bewegungspädagogik (eingereicht als: Bachelor of Arts in Musik- und Bewegungspädagogik) FHZ MHS
	Produkt- und Industriedesign (eingereicht als: Produkt- und Industriedesign, Textildesign) FHZ HGK
	Sozialarbeit/Soziokulturelle Animation (eingereicht als: Bachelor of Arts in Social and Community Work) FHZ HSA
	Visuelle Kommunikation FHZ HGK
SUPSI	Architettura d'interni SUPSI
	Architettura SUPSI
	Betriebsökonomie SUPSI FFHS
	Comunicazione visiva SUPSI
	Conservazione e restauro SUPSI
	Cure infermieristiche (presentato come: Formazione di personale infermieristico) SUPSI
	Economia aziendale (presentato come: Bachelor in Economia Aziendale) SUPSI
	Elettronica SUPSI
	Ergoterapia (presentato come: Formazione di ergoterapisti) SUPSI
	Fisioterapia (presentato come: Formazione di fisioterapisti) SUPSI
	Informatica SUPSI
	Informatik SUPSI FFHS
	Ingegneria civile SUPSI
	Lavoro sociale (presentato come: Bachelor of Lavoro Sociale) SUPSI
	Musica (presentato come: Bachelor of Arts in Music e Bachelor of Arts in Elementary Music Education) SUPSI
	Tecnologia delle macchine SUPSI
	Teatro (presentato come: Bachelor of Arts in Theatre) SUPSI
	Teatro SUPSI STD
	Wirtschaftsinformatik SUPSI FFHS
	Wirtschaftsingenieurwesen SUPSI FFHS

FH	Bachelor-Konzept
HES-SO	Agronomie HES-SO (sites de: Genève/Lullier)
	Architecture d'intérieur HES-SO (sites de: Genève)
	Architecture du paysage HES-SO (sites de: Genève/Lullier)
	Architecture HES-SO (sites de: Fribourg, Genève)
	Arts visuels HES-SO
	Chimie HES-SO (sites de: Fribourg)
	Communication visuelle HES-SO (sites de: Genève, Lausanne)
	Conservation-restauration HES-SO (sites de: Haute Ecole ARC/La Chaux-de-Fonds)
	Design industriel et de produits HES-SO (sites de: Genève, Lausanne)
	Diététique (présentée sous: Diététicien-ne-s) HES-SO (sites de: Genève)
	Economie d'entreprise (plein-temps et emploi) HES-SO (sites de: Fribourg, Genève, Haute Ecole ARC/Delémont/, Neuchâtel), Lausanne, Sierre)
	Ergothérapie (présentée sous: Ergothérapeute) HES-SO (sites de: Lausanne)
	Génie civil HES-SO (sites de: Fribourg, Genève)
	Génie électrique HES-SO (sites de: Fribourg, Haute Ecole ARC/Porrentruy/Le Locle/Saint-Imier, Yverdon-les-Bains)
	Génie mécanique HES-SO (sites de: Fribourg, Genève, Haute Ecole ARC/Porrentruy/Le Locle/Saint-Imier)
	Géomatique HES-SO (sites de: Yverdon-les-Bains)
	Gestion de la nature HES-SO (sites de: Genève/Lullier)
	Hôtellerie et professions de l'accueil HES-SO (sites de: Lausanne)
	Soins infirmiers HES-SO (sites de: Fribourg, Genève, Haute Ecole ARC/Delémont/Neuchâtel, Lausanne, Sion, Viège)
	Informatique HES-SO (sites de: Fribourg, Genève, Haute Ecole ARC/Porrentruy/Le Locle/Saint-Imier, Yverdon-les-Bains)
	Information documentaire HES-SO HEG (sites de: Genève)
	Informatique de gestion (plein-temps) HES-SO (sites de: Genève, Haute Ecole ARC/Neuchâtel, Sierre)
	Ingénieur des médias HES-SO (sites de: Lausanne)
	Microtechniques HES-SO (sites de: Genève, Haute Ecole ARC/Porrentruy/Le Locle/Saint-Imier, Yverdon-les-Bains)
	Musique (présentée sous le titre de Bachelor of Arts in Music) HES-SO (sites de: Genève, Lausanne)
	Oenologie HES-SO (sites de: Nyon/Changins)
	Physiothérapie (présentée sous: Physiothérapeutes HES-SO) (sites de: Genève, Lausanne, Loèche-les-Bains)
	Sage-femme (présentée sous: Sages-femmes et hommes Sages-femmes) HES-SO (sites de: Genève, Lausanne)
	Systèmes industriels HES-SO (sites de: Sion, Yverdon-les-Bains)
	Technologies du vivant HES-SO (sites de: Sion)
	Télécommunications HES-SO (sites de: Fribourg, Genève, Yverdon-les-Bains)
	Travail social HES-SO (sites de: Genève, Givisiez FR, Lausanne, Sion, Viège)

FH	Bachelor-Konzept
ZFH	Angewandte Psychologie ZFH HAP
	Architektur bb ZFH HSZ-T
	Architektur vz ZFH ZHW
	Bauingenieurwesen bb ZFH HSZ-T
	Bauingenieurwesen vz ZFH ZHW
	Betriebsökonomie bb ZFH HWZ
	Betriebsökonomie vz ZFH ZHW
	Bildende Kunst (eingereicht als: Bachelor of Arts in Medien und Kunst) ZFH HGKZ
	Biotechnologie ZFH HSW
	Chemie ZFH ZHW
	Elektrotechnik bb ZFH HSZ-T
	Elektrotechnik vz ZFH ZHW
	Ergotherapie ZFH ZHW
	Facility Management ZFH HSW
	Informatik bb ZFH HSZ-T
	Informatik Vollzeit (eingereicht als: Systeminformatik) ZFH ZHW
	Informatik Vollzeit (eingereicht als: Unternehmensinformatik) ZFH ZHW
	Kommunikation bb ZFH HWZ
	Kommunikation vz (eingereicht als: Fachjournalismus und Unternehmenskommunikation) ZFH ZHW
	Lebensmitteltechnologie ZFH HSW
	Lehrberufe für Gestaltung und Kunst (eingereicht als: Bachelor of Arts in Vermittlung von Gestaltung und Kunst) ZFH HGKZ
	Maschinentechnik bb ZFH HSZ-T
	Maschinentechnik vz ZFH ZHW
	Musik (eingereicht als: Bachelor of Arts in Music) ZFH HMT
	Musik (eingereicht als: Bachelor of Arts in Musik- und Bewegungspädagogik) ZFH HMT
	Pflege ZFH ZHW
	Physiotherapie ZFH ZHW
	Produkt- und Industriedesign (eingereicht als: Bachelor of Arts in Design) ZFH HGKZ
	Systemtechnik ZFH ZHW
	Soziale Arbeit (eingereicht als: Bachelor in Allgemeiner Sozialer Arbeit) ZFH HSSAZ
	Theater (eingereicht als: Bachelor of Arts in Theatre) ZFH HMT
	Übersetzen (eingereicht als: Bachelor of Arts ZFH in Kommunikation) ZFH ZHW
	Übersetzen (eingereicht als: Übersetzen/Mehrsprachige Kommunikation) ZFH ZHW
	Umweltingenieurwesen ZFH HSW
	Visuelle Kommunikation (eingereicht als: Bachelor of Arts in Film) ZFH HGKZ
	Wirtschaftsinformatik bb ZFH HWZ
	Wirtschaftsrecht ZFH ZHW
	Wirtschaftsingenieurwesen ZFH ZHW